

PRÉSENCE

DES ACTIFS ET RETRAITÉS D'AIR FRANCE n°189 | Juillet 2017 | 8 €


Harry Marne, président de l'ARAF

Le mot du président de l'ARAF

Chers amis,
C'est avec plaisir que je vous ai accueillis nombreux, pour la quatrième fois, à notre Assemblée générale annuelle du 1er juin, à la FIAP.

Notre association qui a maintenant 65 ans continue à bien se porter. Notre revue **PRÉSENCE** est appréciée. Vous constaterez dans ce numéro quelques évolutions destinées à la rendre encore plus attractive et à souligner qu'elle s'adresse non seulement aux retraités mais également aux adhérents actifs. Afin de vous offrir des articles variés sur les activités et l'actualité de la compagnie, **PRESENCE** poursuit son objectif de s'ouvrir davantage à toutes les directions de l'entreprise et à ses populations PS et PN.

Une réflexion est en cours pour regrouper l'ARAF et l'Amicale d'Air France. Anne-Marie Kozlowska et Bernard Bazot en sont chargés.

Je regrette le départ, en tant que secrétaire générale, d'Anne-Marie Kozlowska, fidèle au poste depuis 10 ans, d'abord avec Philippe Hache, puis à mes côtés. Je la remercie tout particulièrement pour son investissement dans cette fonction.

C'est Jacqueline Druet qui a accepté de lui succéder et qui a été élue lors du Conseil d'administration de l'ARAF vendredi 2 juin 2017, je lui souhaite la bienvenue et la plus grande des satisfactions dans ce nouveau poste.

Au nom de l'ARAF, je félicite Alain Bardi, premier vice-président de la MNPAF qui ne s'est pas ménagé pour que l'Assemblée générale de la MNPAF vote, le mardi 30 mai dernier, sa désaffiliation de la SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) MACIF afin de s'affilier à l'UMG (Union Mutualiste de Groupe) regroupant les 5 mutuelles relevant du Code de la Mutualité (Macif mutualité, Apivia mutuelle, MNFCT (fonctionnaires territoriaux), mutuelle IBM et la MNPAF)

Je n'oublie pas que si notre association continue à bien se porter, c'est grâce à tous ses bénévoles et en particulier à l'équipe en charge du suivi des adhérents, les équipes de Gaumont, les équipes des délégations régionales, sans omettre le comité de rédaction de Présence, qui œuvre chaque trimestre à la parution d'un magazine de qualité.

Je terminerai en saluant celles et ceux qui ont participé à la bonne organisation et à la réussite de l'Assemblée générale de l'ARAF 2017.

Je vous souhaite un bel été.

Harry Marne
Président de l'ARAF

Sommaire





© Air France Christophe Leroux

Gros plan B787 en vol

PRÉSENCE
DES RETRAITÉS D'AIR FRANCE
Revue trimestrielle

Directeur de la publication : Harry MARNE
Rédacteur en chef : Brice MEYER-HEINE
Rédacteur en chef adjoint : Annie BRESSANGE
Responsable publicité : Jean CRUZEL
Assistante : Marie-Thérèse CHEVROT
Comité de rédaction : Jean CRUZEL, Sylvain DENIS, Jacqueline DRUET, Harry MARNE, Jean MAURIÈS, Isabelle de PONSAY, Henri MILLOT, Bernard POURCHET, Christian REY, Christiane TARANOFF et Jean WIEVIORKA

Abonnement
Non-adhérent ARAF : 28 €
Adhérent ARAF : 14 €

Prix du numéro : 8 €

N° de commission paritaire : 1009 G 85069
Dépôt légal : n°35878 | ISSN 0397 - 1783

Mise en page | Impression
Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
Tél. : 0140 930 302
Imprimé en France
Ce numéro a été tiré à 12 700 exemplaires.

Adresse-contact
30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris
Tél. : 01 56 93 17 70
araf@araf.info | www.araf.info



© DR

La patrouille de France lors du vol inaugural du B787









Air France : Résultats 2016 et perspectives 2017

En ouverture de la 65e Assemblée générale de l'ARAF, Dominique Freyssenède du Secrétariat général du Groupe Air France, a fait le point sur la situation d'Air France.



Les résultats d'Air France-KLM se sont améliorés en 2016. Les deux principales compagnies du groupe, Air France et KLM, ont été profitables.

Si nous évoluons dans un secteur en forte croissance – de l'ordre de 6 % par an sur les 5 dernières années - nous affrontons de plus en plus la concurrence des compagnies du Golfe et des compagnies asiatiques qui poursuivent leur croissance ininterrompue. En 2020, la flotte long-courrier d'Emirates aura deux fois la taille de celle d'Air France-KLM, et Qatar Airways aura le même nombre d'avions long-courrier que nous. En parallèle, toujours sur le long-courrier, nous voyons l'émergence de nouveaux acteurs (Norwegian, Level…) avec des offres très agressives. Enfin, sur le moyen-courrier, le constat est similaire avec un marché tiré par la dynamique des compagnies low cost désormais durablement installées dans le paysage européen.

Dans ce contexte, le développement d'Air France repose sur ses activités principales : le long et le moyen-courrier, avec un réseau passage et cargo articulé autour du hub de Roissy, et la maintenance. Mais ce développement suppose des investissements lourds, pour financer de nouveaux avions, ouvrir de nouvelles lignes et proposer de nouveaux produits.

Le projet d'entreprise « *Trust Together* » se structure en 26 projets qui visent tous à augmenter nos recettes et à améliorer notre compétitivité. Ces actions sont ambitieuses, réalistes et beaucoup portent déjà leurs fruits.

Elles doivent permettre de concrétiser nos objectifs de croissance. D'ici 2020, le groupe vise un chiffre d'affaires de 28 milliards d'euros, 100 millions de passagers, et une flotte de 435 appareils – sans compter la flotte régionale.

La qualité de notre recette repose sur notre Revenue Management, dont la très bonne performance a permis de limiter la baisse de la recette unitaire, plus faible ces derniers mois pour Air France-KLM que pour nos principaux concurrents.

L'alliance SkyTeam nous permet d'être présents commercialement bien au-delà de nos marchés naturels. La joint-venture transatlantique avec Delta est un succès, avec près de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. D'autres joint-ventures importantes ont été mises en place avec les compagnies chinoises China Eastern et China Southern. Des coopérations étendues sont engagées sur des marchés en croissance comme l'Inde avec Jet Airways, ou le Brésil avec GOL.

La performance opérationnelle, c'est-à-dire la régularité et la ponctualité, est un élément déterminant de la satisfaction client. De nombreux progrès ont été faits, grâce à l'engagement de tous. Mais cet effort quotidien n'est jamais terminé et Air France travaille sur ce sujet au travers du projet « *PerfOps 2020* ».

Avec la montée en gamme, nous visons un produit de très grande qualité, au niveau des meilleurs mondiaux. Ainsi, à la fin de 2017, 44 avions long-courrier disposeront de l'offre Best&Beyond.

Grâce aux nouvelles technologies du digital, nous disposons à présent d'une connaissance fine de nos passagers, de leurs préférences, de leurs habitudes. Notre personnel navigant peut construire rapide-



ment une relation personnalisée, sur la base des informations commerciales disponibles.

Malgré ces efforts, encore trop de lignes long-courrier d'Air France ont une rentabilité négative. C'est aussi vrai sur le réseau moyen-courrier du hub de Roissy. La solution que nous avons choisie est de nous doter d'un outil compétitif permettant de faire face à la concurrence sur les routes en difficulté, tout en capitalisant sur le savoir-faire d'Air France. C'est le projet « Boost ».



Cette nouvelle compagnie, dont nous préparons le lancement, répond à deux objectifs : le premier est d'avoir une structure de coûts plus compétitive. Cela doit nous permettre d'ouvrir ou de rouvrir de nouveaux marchés long-courrier.

Le deuxième objectif est d'avoir un laboratoire pour nos nouveaux processus et pour la digitalisation du groupe.
À l'horizon 2020, Boost aura une flotte long-courrier de 10 A350, et une flotte moyen-courrier de 18 A320 et A321 pour alimenter le hub de Roissy.
Les premières opérations moyen-courrier doivent débuter cet automne, et les opérations long-courrier sont prévues pour l'été 2018.

65e Assemblée générale de l'ARAF

Rapport financier, élections, résolutions

La 65e Assemblée générale de l'ARAF s'est tenue le 1er juin 2017 à la FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 Paris.

Résultat des élections, scrutin de mai 2017

4 194 adhérents ont exprimé leur vote. Vous avez ci-contre le tableau des voix obtenues par chaque candidat au Conseil d'administration.

Résultat des élections au conseil d'administration

Candidats	Bulletins de vote
Annie Bressange	4 178
Étienne Couteaux	4 181
Anne-Marie Kozlowska	4 179
Henri Millot	4 174
Bernard Pourchet	4 169
Aris Zwart	4 168

Le vote des résolutions par Anne-Marie Kozlowska

Résolution 1 : Le procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2016, publié avec le numéro 185 de PRÉSENCE, est adopté.

Résolution 2 : Conformément à l'avis rendu par Jacques Bazin, vérificateur aux comptes, le compte de gestion et le bilan de l'exercice 2016 sont adoptés.
Quitus en est donné au trésorier général Bernard Bazot.

Résolution 3 : l'Assemblée générale du 1er juin 2017 prend acte de la réélection de : Annie Bressange, Étienne Couteaux, Anne-Marie Kozlowska, Henri Millot, Aris Zwart, et de l'élection de Bernard Pourchet comme membre du Conseil d'administration de l'ARAF.

Le rapport financier par Bernard Bazot

Les comptes définitifs de l'année 2016 ont été présentés par Bernard Bazot, trésorier général de l'ARAF.

L'analyse détaillée ne change pas par rapport à celle présentée dans le numéro 188 de PRÉSENCE (avril 2017, p 5).

Le résultat net de 44 158 € a été versé aux réserves.

Les prévisions pour 2017 sont basées sur des recettes en légère attrition (-1 %) et des dépenses en légère hausse (+4 %) – dont une dotation aux régions de +18 % - et laissent apparaître un résultat courant positif (+ 18 885 €), hors produits exceptionnels.

L'Assemblée générale en images



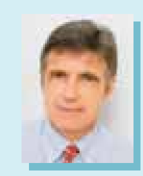
Vous pouvez consulter l'intégralité des photos à l'adresse suivante : www.araf.info/170601AG-ARAF/

L'organigramme des organes centraux de l'ARAF

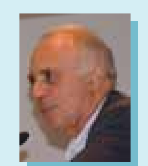
Présidents honoraires

Gérard de Feraudy, Guy Groueix, Philippe Hache

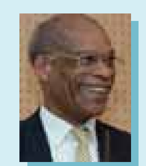
Administrateurs membres du bureau statutaire



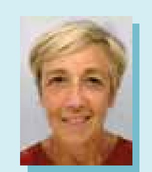
Bernard Bazot
Trésorier général et administrateur AGE



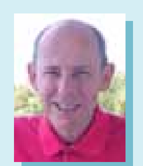
Jean-Michel Moutet
Vice-président



Harry Marne
Président



Jacqueline Druet
Secrétaire générale



Jean Wieviorka
Coordinateur des régions

Autres administrateurs



Alain Bardi
Vice-président de la mutuelle



Marc Benedetti
Conseiller du président



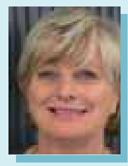
Étienne Couteaux
Membre du CA de la CRAF



Sylvain Denis
Trésorier de la MNPAF



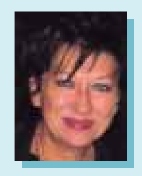
Jean-Jacques Dimopoulos
Représentant l'Amicale UTA



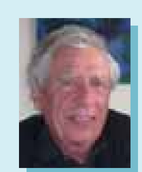
Anne-Marie Kozlowska
Conseillère du président chargée du rapprochement avec l'Amicale AF



Brice Meyer-Heine
Rédacteur en chef de PRÉSENCE



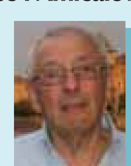
Annie Bressange
Rédacteur en chef adjoint de PRÉSENCE



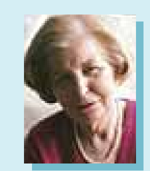
Henri Millot
Chargé de la communication



Bernard Pourchet
Chargé des relations inter-associations



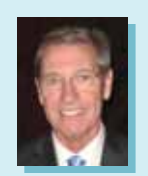
André Reich
Représentant ARIT et ACVG



Christiane Taranoff
Questions PN



Dominique Usciati
Représentant ARAF auprès de la FNAR



Aris Zwart
Représentant VG-KLM

Bénévoles

Accueil : G. Buffat, I. de Ponsay, PJ. Dalbigot, C. Faisandier, C. Mignon, D. Usciati, J.-P. Vidal - **Vérificateur aux comptes :** J. Bazin
Comptabilité : R. Simonet - **Régions et manifestations :** F. Menut - **Support Gestaraf Régions :** J. Lavaud
Mutuelle et relais de solidarité : J. Zacarie - **Gestion adhérents :** M.-T. Bourdillat, A. Bressange, C. Fontaine
Assistants calcul retraite : J.-P. Bordet, J. Dubourdieu, J.-J. Esnard, R. Legoff.

Intervenants stages retraites AF

PS : A. Bressange, C. Mignon, H. Millot, J.-M. Minck. **PN :** C. Taranoff, J. Roger

Comité de rédaction de la revue « PRÉSENCE »

M.-T. Chevrot, J. Cruzel, S. Denis, I. de Ponsay, J. Druet, H. Marne, J. Mauriés, H. Millot, B. Pourchet, C. Rey, J. Wieviorka

Site Internet

C. Rey

Adhésion et Abonnement 2017

Ce document est à envoyer pour toute nouvelle adhésion ou dans le seul cas où une donnée vous concernant a changé

Adhésion à l'ARAF
Abonnement aux revues PRÉSENCE
et Courrier des Retraités

Nom*: .... **Prénom*:** ....

Nom de jeune fille* *(pour les femmes mariées)* **:** ....

Adresse*: ....

Code Postal*: |_|_|_|_|_| **Ville*:** ....

Téléphone*: fixe |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| **portable** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mail personnel* *(si vous possédez une adresse)* **:** ....

Date de naissance*: |_|_|_|_|_|_|_|_| **Situation de famille*:** |_|

Marié(e), **C**élibataire, **P**acsé(e), **D**ivorcé(e), **S**éparé(e) ou **V**euf (veuve) : ....

Matricule Air France*: |_|_|_|_|_|_|_|_| **PS** |_| **PNC** |_| **PNT** |_|

Date d'entrée dans la Compagnie*: |_|_|_|_|_|_|_|_|

Affectation *(dernière)* **:** .... **Emploi** *(dernier)* **:** ....

Date de départ à la retraite: |_|_|_|_|_|_|_|_|

Motif de départ à la retraite: **Normal** |_| **PDV** |_| **PRP** |_| **Autres:** ....

**Rubriques obligatoires*

Je soussigné(e), sollicite mon adhésion à l'Association en tant que membre :

|_| **Adhérent retraité** |_| **Adhérent en activité** |_| **Veuve/Veuf d'adhérent** |_| **Associé**

Fait à .... **le** ....

Signature:

Cotisations annuelles

Adhésion à l'ARAF et abonnement à **PRÉSENCE**	❑ **28 €**
Adhésion à l'ARAF sans abonnement à **PRÉSENCE**	❑ **14 €**
Abonnement à **PRÉSENCE** sans adhésion à l'ARAF	❑ **28 €**
Abonnement facultatif au Courrier des Retraités - FNAR:	❑ **5 €**
	Total:......... €

La première adhésion doit être obligatoirement réglée par chèque libellé à l'ordre de l'ARAF, y compris l'abonnement facultatif au Courrier des Retraités. Ce document est téléchargeable sur notre site **www.araf.info**, ainsi que l'autorisation de prélèvement bancaire.

Adresse-contact: 30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris - Tél.: 01 56 93 17 70 - courriel: **araf@araf.info**

Vous êtes toutes et tous les bienvenus à l'ARAF



Notre association est ouverte aussi bien aux actifs qu'aux anciens, retraités ou PDV. Venez nous rejoindre pour que les liens perdurent entre PNT, PNC, PS. Nous accueillons aussi parmi nous les conjoints de nos adhérents disparus. Vous voulez contacter un autre collègue de l'ARAF ? Appelez-nous, nous saurons vous mettre en relation (avec son accord bien sûr).

Personnel au sol

M. Patrick ANDRE
M. Jean-Claude AUFRAY
Mme Joana BALADIER
M. Pierre BARON
Mme Anne- Christine BENARD
M. Gilbert BRINGUIER
M. Maurice BUREAUX
M. Bernard BUYSSE
Mme Magdeleine CECCALDI
M. Dominique COIC
M. Francis COUQUE
M. Alain DELVAL
M. Serge DEVRIENDT
M. Robert DURAND
M. Jean-Marie FABLET
M. Jean-Claude GARDON
Mme Françoise GAUTHIER
Mme Christine GIRAUD
Mme Fabienne HAMON
Mme Nicole HENRI
M. Thierry HERAULT
M. Dominique HUCHET
Mme Nicole LARPENT
Mme Christine LEMARCHAND-PUJOT
Mme Annie MADELAINE
M. Marc MEGUI
M. Jean-Marc MEUGNIER
M. Charles-François NICOLI
Mme Perrine PESCE
Mme Françoise POLI
Mme Annie PONCON MORIENVAL
M. Jean-Pierre PONZANO
M. Arsène PRIMA
Mme Dominique PROST
Mme Michèle RAGON
Mme Hélène REISS
M. Philippe ROSNARO
M. Isaac SALAMA
M. André SANTI
M. André SARDA
M. Eric SOUVERAIN
Mme Marie-Christine TEINTURIER
M. Jean-Marc TIMOTEO
Mme Ghislaine VELY
M. Jean-Claude VERET

Personnel navigant commercial

Mme Urania ACONALOGLOU
Mme Martine BENEI
Mme Isabelle CAUDERLIER
Mme Sylvie CHATRY
M. Jean COLLAS DE CHATELPERRON
Mme Nadine DROUIN
Mme Marie ODILE DUCREST
Mme Patricia GOLTERMANN
M. Denis GRAUGNARD
Mme Elisabeth JAME
M. Gérard PIOUFFRE
M. Bruno RICHARD
Mme Patricia TERRIOT
M. Alain VERRIER
Mme Marie-Noelle VERRIER

Personnel navigant technique

M. Gilles BREPSANT
M. Gérard CAMUS
M Pascal GUERIN
M. Philippe MARTY

Conjoints d'adhérents

Leurs conjoints étaient nos adhérents ; ils ont choisi de rester avec nous, nous les en remercions.

M. Bernard GUION
Mme Roselyne LEMARIE
Mme Berthe LEMESLE
Mme Bernadette LERNER
Mme Josette MORISSON
Mme Francine ROUSSEL



L'équipe de l'accueil s'agrandit avec Pierre-Jean Dalbigot, qui nous a rejoints pour assurer la permanence du lundi. Bienvenue Pierre-Jean.

Pendant les mois de juillet et août les permanences téléphoniques de l'ARAF seront assurées le lundi et le jeudi.

Infos pratiques

Informations sur les départs en retraite et évaluations des pensions

Liste des permanents : Jean-Jacques Esnard, Jeannine Dubourdieu, Jean-Pierre Bordet, Roger Le Goff.

Orly (toutes zones)

Permanence

Bât. 25 - Maryse Bastié - Bureau de la Mutuelle

ARAF - AFI - Orly Sud 124
94396 Orly Aérogare Cedex - Tél. : 01 41 75 57 43

Tous les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 15h.

Montreuil (+ AFM - Siège Roissy) Immeuble Air France

Permanence

À Gaumont (Montreuil) - 2e étage - bureaux de l'ARAF
30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris
Tél. : 01 56 93 17 70

1er et 3e lundi de chaque mois de 9h30 à 12h et de 13h à 16h.

Paray-Vieille-Poste

Permanence

Maison des associations - Bâtiment 75 (4e étage)
Tél. : 01 41 75 19 65

2e et 4e mardi de chaque mois de 9h à 11h.

Villeneuve-le-Roi (VLR) - Éole

Permanence

Dans les bureaux de Madame Guenet
(Assistante sociale)
Tél. : 01 41 75 21 51

2e et 4e mardis de chaque mois de 13h à 16h.

Un nouveau quinquennat

Qu'en attendent les retraités en ce qui concerne leurs retraites, la santé, l'autonomie? La FNAR nous rappelle les demandes qui ont été exprimées.

Les retraites

Le candidat élu a promis la mise en place d'un régime de retraite « *universel* », c'est-à-dire avec les mêmes règles pour tous. C'est ce que demande la Confédération Française des Retraités et la FNAR. Un colloque a été organisé sur ce thème au Sénat, début décembre, par la CFR. La Suède et l'Italie ont mis en place un tel système basé sur une retraite par points (comme l'AGIRC et l'ARCCO) ou sur des comptes personnels abondés au cours de la carrière et régulièrement revalorisés.

Ce système remplacerait la pension CNAV et AGIRC-ARCCO pour les salariés du privé ainsi que la pension des fonctionnaires. Il n'y aurait plus qu'une seule caisse pour tous, mais rien n'empêcherait certaines branches ou entreprises ou professions de compléter cette retraite par des compléments négociés suivant les particularités de telle ou telle profession.

Ce système s'appliquerait progressivement. C'est ce que nous avons connu avec le passage de la CRAF à l'AGIRC-ARCCO en 1993. C'est donc possible. Mais il faudra traiter les régimes spéciaux très favorables, par exemple ceux de la SNCF, de la RATP, des industries électriques et gazières…

Nous avons demandé à être partie prenante à la négociation mais les organisations professionnelles récusent le droit aux retraités de participer à ces réflexions.
Ce qui nous amène à traiter d'un sujet voisin : le pouvoir d'achat des retraités. En effet nous pouvons craindre que cette variable serve à l'ajustement de l'équilibre financier. C'est là où nous devons intervenir pour éviter une dégradation supplémentaire de nos finances. Déjà nos retraites depuis deux ou trois ans n'ont pratiquement pas augmenté, l'inflation étant faible, et les retraites complémentaires ont programmé une revalorisation inférieure systématiquement d'un point à l'inflation. Nous devons arrêter ce mouvement. C'est en participant aux discussions et en faisant connaître nos points de vue à travers la CFR et la FNAR que nous limiterons les dégâts. La fiscalité est aussi un moyen de rogner sur notre pouvoir d'achat. Nous devons rester extrêmement vigilants.

La santé

La fin du dernier quinquennat a apporté des changements importants, malgré des oppositions fortes des milieux professionnels. Nous devrons voir comment vont évoluer les choses mais des progrès sont en route en matière de démocratie sanitaire. La FNAR permet à tous de faire acte de candidature pour représenter les usagers dans les « *Commissions des usagers* » des établissements sanitaires. Vous pouvez aussi participer aux instances sanitaires régionales et départementales.

La loi a créé l'Union nationale des associations agréées en santé qui a pris pour nom de guerre « *France Assos Santé* ». La FNAR est membre du bureau national de cette union en la personne de notre ami Alain Laforêt. Il va falloir animer les structures régionales dans lesquelles les retraités et personnes âgées sont expressément sollicités.

La question des mutuelles est centrale pour les retraités. Nous avons la chance d'être dans une mutuelle dont la gouvernance fait une place importante aux retraités. Ce n'est pas le cas général. Nous devons nous attendre à de nouvelles initiatives gouvernementales dans ce domaine et là aussi nous devons participer aux négociations. Nous avons vu avec l'Accord national interprofessionnel que le sort des retraités n'avait absolument pas été pris en compte dans les négociations entre organisations syndicales et patronales.

La FNAR et la CFR exerceront la plus grande vigilance, mais, là aussi, la FNAR a besoin de l'aide de ses adhérents.

L'autonomie et la vie citoyenne

La FNAR participe aux plus hautes instances nationales et départementales en matière de vie des retraités et personnes âgées pour autant que ces instances aient une influence, ce qui est extrêmement variable. Au niveau national la création du Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge a eu pour résultat de diluer les fédérations nous représentant dans un ensemble dont l'objectif n'est pas clair. Les Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie CDCA laissent surtout une large autonomie aux départements, dont beaucoup sont bien embarrassés. Tout ceci devra être revu. La loi du 28 décembre 2015 a manqué une occasion de structurer les associations. Notre place est de plus en plus réduite alors que le vieillissement est un des grands défis des 50 ans qui viennent.
C'est notre place dans la société comme représentants d'une population de plus en plus nombreuse qu'il faut définir. Nous sommes exclus de toutes les réflexions et discussions sur la retraite. Pourtant la FNAR a obtenu un certain nombre de sièges dans des instances importantes : Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge et CDCA, mais surtout au Conseil de la caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie. Elle représente les retraités et personnes âgées dans le conseil et le bureau de « *France Assos Santé* ». Nous devons continuer à exiger d'être reconnus comme des partenaires sur toutes les mesures de protection sociale afin de faire connaître le point de vue des aînés.
Mais nous avons besoin de vous pour ce travail, rejoignez nous.

Sylvain Denis

AGE – Passage de relais

AGE est une fédération européenne basée à Bruxelles, regroupant près de 150 associations et plus de 1,5 million d'adhérents des 28 pays de l'UE. Elle intervient auprès des instances européennes pour défendre les droits et intérêts des personnes âgées et des retraités.

L'ARAF en est un membre actif depuis sa création en 2001 et depuis plusieurs années, Claude Masclet y était notre représentant.

Lors de l'Assemblée générale du 1er juin, Claude Masclet a annoncé qu'il passait le relais à Bernard Bazot.

Tous deux ont souligné l'intérêt de poursuivre l'action entreprise au niveau européen dans un contexte aujourd'hui plus favorable, notamment pour y défendre l'emploi et les revenus des seniors, la non-discrimination, l'accès aux soins, la sécurité ou l'accessibilité et la mobilité.

Un compte-rendu de la prochaine AG de AGE, qui s'est tenue à Bruxelles les 8 et 9 juin derniers, sera fait dans le numéro d'octobre de PRÉSENCE.

Bernard Bazot

Actions de nos organisations nationales

Déductions d'impôts pour services à la personne


© DR

Depuis le 1er janvier 2017, **les retraités non imposables,** qui emploient un salarié directement ou par l'intermédiaire d'un organisme agréé, bénéficient d'un crédit d'impôt. Cette mesure concernant les dépenses engagées en 2017 prendra effet lors de l'établissement de la déclaration d'impôt 2018.

Jusqu'à présent les retraités devaient se contenter d'une réduction de leurs impôts et étaient donc pénalisés s'ils n'étaient pas imposables ou l'étaient faiblement. Crédit et réduction d'impôt correspondent à 50 % des dépenses engagées au titre des services à la personne, dans la limite de 12 000 € (pouvant aller jusqu'à 20 000 € sous certaines conditions). Les services à la personne comprennent : l'entretien de la maison et les travaux ménagers, la livraison de repas ou de courses, l'accompagnement de personnes à mobilité réduite, l'assistance administrative, les petits travaux de jardinage, dans la limite de 5000 € par an, le bricolage, dans la limite de 500 €, limité à deux heures par intervention.

Publié par le CISS : L'AG constitutive de **l'Union nationale des associations agréées,** (73 associations dont la FNAR fait partie), s'est tenue le 21 mars 2017. Elle était prévue par la loi de modernisation de notre système de santé pour renforcer la légitimité et la reconnaissance de la représentation des usagers. Le représentant de la FNAR siège au bureau de cette nouvelle association qui remplace le CISS (Collectif interassociatif sur la santé) et qui a pris le nom de **France Asso Santé**.

La FNAR a un nouveau Président : Philippe Serre , en remplacement de Roger Barrot. Il a participé à l'assemblée générale de l'ARAF le 1er juin. Il était Président de la Fédération des associations de retraités du GARD.

La CFR a écrit le 14 juin au Président de la République, Emmanuel Macron, pour demander que la hausse de la CSG de 1,7 %, qui touchera 40 à 50 % des retraités, soit compensée comme pour les salariés et d'autres catégories de la population : nous demandons que soit supprimée la cotisation « maladie » de 1 % sur les retraites complémentaires et que les cotisations de mutuelle soient en partie déductibles du revenu imposable comme pour les salariés.

Elle a pris acte de la promesse d'augmenter le *« minimum vieillesse »* de 100 euros. Elle a surtout exprimé sa satisfaction et son soutien à l'initiative du Président, visant à mettre en place un régime universel de retraite. Elle a demandé à participer aux travaux sur cette réforme.

Jean Mauriès
Sylvain Denis

La réforme de la CRPN

Malgré des réserves confortables, une réforme de la caisse de retraite du personnel navigant semble, à terme, inéluctable. Faut-il faire participer les retraités aux efforts de réduction des coûts ?

En 2016, la CRPN a enregistré un déficit du régime tous fonds confondus (fonds retraite, fonds majoration, fonds assurance et fonds social) de 133 millions d'euros, différence entre les cotisations reçues (459 M€) et les prestations versées (586 M€) majorées des coûts de fonctionnement (6,40 M€). Ce déficit a largement été compensé par le rendement des réserves, qui s'élevaient à 4,9 milliards d'euros au 1er janvier 2016 et qui ont dégagé près de 190 millions d'euros de produits durant 2016, permettant ainsi à la CRPN d'afficher un résultat net global positif de 57 millions d'euros pour cette année 2016 et aux réserves d'avoisiner les 5 milliards d'euros au 1er janvier 2017.

Les pensions CRPN ont été revalorisées de 0,55 % au 1er janvier 2017, après l'avoir été de 0,04 % au 1er janvier 2016. Cette revalorisation peut paraître faible, mais elle correspond à l'inflation observée entre le 30 novembre 2015 et le 30 novembre 2016.

Les revalorisations de pension doivent toujours s'apprécier en relation avec l'inflation ; le pouvoir d'achat des retraités est d'ailleurs mieux protégé avec 0 % de revalorisation des pensions dans un contexte d'inflation nulle, qu'avec par exemple 2 % de revalorisation suite à une inflation de 2 %, car cette revalorisation s'effectue toujours en retard par rapport à l'inflation subie.

De façon générale, au 1er janvier d'une année N, les pensions sont revalorisées de l'inflation hors tabac constatée entre le 30 novembre de l'année N-2 et le 30 novembre de l'année N-1.
Il est à noter que la CRPN, contrairement à d'autres caisses de retraite telles que l'AGIRC-ARRCO, ne pratique pas un gel des pensions ou une moindre revalorisation par rapport à l'inflation.

Cette situation peut-elle perdurer longtemps ?
Les projections actuelles montrent que les réserves sont suffisantes pour éponger le déficit technique du régime durant les 20 prochaines années.

Cette échéance lointaine, qui place la CRPN dans une situation confortable par rapport à de nombreuses caisses de retraite, est cependant plus rapprochée que ne le laissaient entrevoir les projections établies en 2011, lors de l'élaboration de la réforme 2012. En cause principalement les hypothèses actuelles d'évolution du nombre des navigants actifs employés dans les compagnies aériennes, en net retrait par rapport à celles retenues lors de l'élaboration de la réforme.

Ces hypothèses pessimistes sont fortement influencées par la conjoncture difficile à laquelle le transport aérien français a été confronté ces dernières années, ayant entraîné des plans de départ volontaire dans plusieurs compagnies.

Il est trop tôt à ce jour pour savoir si ce constat sur l'emploi des navigants représente une tendance lourde sur le long terme, ou s'il n'est que le reflet d'une conjoncture défavorable. Mais si tel était le cas et que le Conseil d'administration de la CRPN n'ait d'autre choix que de retenir des hypothèses structurellement pessimistes pour élaborer ses prévisions, il serait alors nécessaire de réformer une nouvelle fois notre régime de retraite spécifique aux navigants.

La nécessité de cette réforme trouvant aussi pour une bonne part son origine dans l'augmentation de l'espérance de vie, des efforts pourraient alors être demandés aux actifs en termes de recul d'âge de départ et de rendement des cotisations (rapport entre les cotisations versées et la pension annuelle résultant de ces mêmes cotisations), ceux-ci devant alors allonger leur carrière afin de maintenir un même niveau de pension.



Dans le cas où les efforts consentis par les actifs seraient importants, la question de la participation des retraités se poserait immanquablement. Cette conduite consistant à faire participer les retraités à l'effort général a été adoptée par plusieurs caisses de retraite confrontées à la nécessité de réformer leur régime en profondeur, mais toujours avec discernement pour tenir compte de la vulnérabilité de cette population.

Les retraités représentent en effet une population fragile car, à l'inverse des actifs, ils n'ont pas la possibilité de générer de nouveaux droits en prolongeant leur carrière et éviter ainsi qu'une baisse du rendement des cotisations ne vienne diminuer leur pension. À cet aspect social primordial, viennent aussi se joindre des considérations techniques sur l'espérance de vie, celle des retraités étant inférieure à celle des actifs, nécessitant donc mathématiquement des efforts moindres de leur part.

Si une certaine solidarité des retraités à l'égard des actifs est naturelle, il sera du rôle des associations de retraités de contrôler que les efforts demandés à cette population soient correctement proportionnés.
Soyez assurés que l'ARAF y veillera.

Jean-Michel Moutet,
vice- président de la CRPN

Les retraites du personnel au sol

Étienne Couteaux fait le point sur les évolutions attendues pour les retraites du personnel au sol.

Nos quatre caisses

Sécurité sociale
Si le calcul de l'inflation 2016 est confirmé à 0,6 %, il pourrait y avoir une faible revalorisation des pensions en octobre de cette année.

ARRCO-AGIRC.
Comme l'inflation s'annonce inférieure à 1 %, il n'y aura pas d'augmentation en novembre cette année encore.

CRAF
Dans ces conditions, la CRAF augmenterait les pensions de la moitié de ce qu'aura donné la Sécurité sociale, mais seulement en avril 2018.

Avenir des retraites

La grande inconnue est l'attitude du nouveau gouvernement face au problème des retraites, sachant que le report à 65 ans de l'âge légal résoudrait le déficit des caisses pour plusieurs années.
Les grands axes de réforme, sans parler de l'augmentation des pensions de certaines catégories de retraités, qui était au programme de plusieurs candidats, sont :



- Augmentation de l'âge légal de départ, d'un coup ou progressivement, mais ce n'est malheureusement pas au programme du nouveau président !
- Fusion des caisses Arrco et Agirc, envisagée depuis plusieurs années et qui va se faire, mais qui n'apportera rien au fonctionnement de ces caisses, sinon un allégement du déficit chronique de l'Agirc.
- Suppression des régimes spéciaux et uniformisation des conditions de retraite du régime public et du privé, qui ne peut se concevoir que pour les nouveaux embauchés, aussi bien fonctionnaires qu'agents civils, mais que l'on doit commencer le plus vite possible si l'on veut des effets rapides. Cette mesure est au programme du nouveau gouvernement.

Fonctionnement de la CRAF

Adhérents : ils sont maintenant 32 000, 16 000 retraités et 16 000 droits différés, comprenant les actifs et ceux qui ont quitté la compagnie avant leur retraite.

L'âge de liquidation augmente faiblement, il y a encore 20 % de départs à 60 ans, malgré l'application d'un coefficient réducteur d'anticipation. Ils sont 46 % à partir à 61 ans, le reste entre 62 et 70 ans. Fin 2015, il y avait 36 centenaires, mais cette année, au 1er janvier 2017, ils ne sont plus que 17, 14 hommes et 3 femmes.

Les pensions, y compris les rachats de droits pour les pensions faibles, ont coûté 65 millions en 2016.
Le fonds de réserve n'a rapporté que 3 % en 2016, mais, avec le paiement des pensions, il a diminué de 26 millions, à 451 millions.

Étienne Couteaux

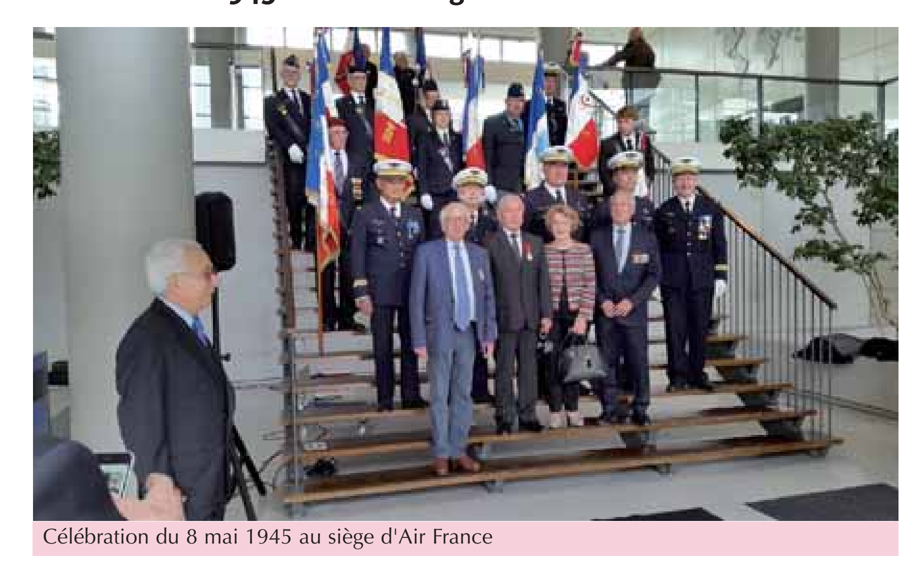
Célébration du 8 mai 1945

Vendredi 5 mai 2017, la section des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'ARAF a célébré le 72e anniversaire de la victoire de 1945 sur l'Allemagne.

Notre devoir de mémoire nous a rassemblés devant la stèle du hall d'honneur du siège, à CDG.
La direction générale était représentée par le général (2e section) Claude Tafani, conseiller Défense auprès de notre compagnie.

Cette cérémonie patriotique a été marquée par :

- Le dépôt d'une gerbe « *ACVG/ARAF* » par Jean-Luc Jeangeorges, président de la section, accompagné par le général Tafani, représentant monsieur Franck Terner, directeur général d'Air France, ainsi que monsieur Harry Marne, président de l'ARAF.



Célébration du 8 mai 1945 au siège d'Air France

- Le discours du jour sur la victoire du 8 mai 1945, lu par notre vice-président Robert Msili.

La Mutuelle Air France en 2017

Nous reproduisons ci-dessous, la synthèse de l'intervention d'Alain Bardi, premier vice-président de la mutuelle, à l'Assemblée générale de l'ARAF le 1er juin 2017.

Notre système de santé va continuer à fonctionner entre incertitudes et certitudes

Les incertitudes

L'option du *« tout Sécurité sociale »* a été écartée par les résultats de l'élection présidentielle. Les complémentaires santé vont subsister, mais comment vont-elles s'adapter ?

- la pression des réglementations européennes et des assureurs de tous poils va continuer de peser sur les mutuelles.
- la politique des pouvoirs publics et des régulateurs de la Banque de France va se poursuivre, pour drainer les fonds propres des mutuelles *« en bonne santé »* vers les groupes *« prudentiels »* les plus importants.
- l'obligation de *« contrats responsables »* pour une mutuelle comme la nôtre a été imposée pour limiter les dépassements de tarif des praticiens. Malheureusement, les résultats sont décevants et des *« sur-complémentaires »* plus onéreuses apparaissent pour couvrir les *« restes à payer »*.

Les certitudes

- Les progrès spectaculaires des techniques médicales permettent de nouveaux examens et de plus efficaces interventions dans tous les domaines. D'un côté, les interventions les plus courantes se font plus rapidement, à des coûts moins élevés, (par exemple les prothèses de hanche). Mais d'un autre côté, les coûts de traitement s'alourdissent constamment : +1,8 % en 2016 et +2 % environ prévu sur les années suivantes.
- Pour faire face à cette situation en évolution permanente, il faut adopter une attitude nouvelle : celle de **consommateurs**. Assurés et patients doivent :
  - avoir recours à des **réseaux de soins** proposés par les mutuelles (Santéclair, en ce qui nous concerne) ;
  - s'informer constamment sur les **nouvelles possibilités** offertes en matière de prévention, de soins et de coûts.
- Enfin, il faudra continuer à **réduire les coûts de gestion en numérisant** le plus possible de procédures.

Ce n'est pas facile pour nous, habitués à des relations traditionnelles avec la médecine.
La Mutuelle AF et les associations de retraités doivent contribuer à faciliter cette évolution : par l'information et par une aide à l'utilisation d'internet.



Notre Mutuelle AF est dans un état très satisfaisant

Ses réserves financières sont importantes et largement au-dessus des montants imposés par le régulateur (l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution de la Banque de France) : **son « *ratio de fonds propres éligibles* de 321 % »** est à comparer annuellement aux 100 % obligatoires pour couvrir le SCR *« Solvency Capital Requirement »*, autrement dit *« ses engagements annuels »*.

De plus, l'affiliation à un important groupe prudentiel, demandée par Air France, vient d'être finalisée à Nantes avec MACIF. Par son adhésion à une Union Mutualiste de Groupe avec quatre autres mutuelles *(Macif Mutualité ; Apivia ; IBM et MNFCT - Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales)*, la Mutuelle AF est pratiquement assurée de **conserver le contrat collectif Air France** dans lequel les retraités ont leur place. À plus long terme, **elle sécurise aussi la complémentaire santé des retraités** du groupe AF.

En effet, l'appartenance au groupe MACIF engage notre mutuelle dans une **solidarité financière (réciproque)**, garante de sa pérennité. Mais elle doit offrir aussi de nouvelles **possibilités de développement et de services**. Notre mutuelle, avec 3 fois plus de réserves que nécessaire et un savoir faire pour gérer de gros contrats collectifs, dispose des meilleurs atouts pour s'y développer.

Capitaux propres (normes françaises)	80,5 Millions d'euros
Fonds propres disponibles (Solvabilité 2)	84,2 Millions d'euros
Ratio de fonds propres éligibles en couverture du SCR	321 %

Des résultats 2016 satisfaisants

Exercice 2016 à l'équilibre :
+ 0,477 M€
Mais… « résultat technique » :
- 0,494 M€

Résultat des contrats collectifs :
- 1,230 M€.
Résultat des individuels :
- 0,969 M€ équilibrés par l'option (12 278 souscripteurs)
+ 1,309 M€
Les résultats financiers + 1,711 M€

Après un exercice 2015 fortement excédentaire, le budget 2016 avait été construit pour **se rapprocher de l'équilibre en diminuant les cotisations** et par conséquent les impôts sur les résultats.

En 2016, ces objectifs ont été atteints :
À effectif constant, les cotisations (100,5 M€) ont pu être réduites, en moyenne de 6 %.
Réduction permise pour près de la moitié (- 3 M€) par la limitation imposée des remboursements des dépassements d'honoraires et pour l'autre moitié par la réduction des résultats excédentaires.

Le budget 2017 a été construit dans le même esprit : résultat final à l'équilibre avec un maintien des cotisations.

En 2017, le **nombre d'adhérents augmente à nouveau** après plusieurs années de diminution.

- Augmentation des adhérents (+3 019 ouvrant droits de HOP vs -1 850 départs d'AF) mais le renouvellement reste encore insuffisant chez les individuels.

HOP! Bienvenue aux salariés

La Mutuelle Air France se réjouit d'avoir été choisie, au terme d'un appel d'offres, par le groupe HOP! pour assurer la couverture complémentaire santé de ses salariés et de leurs familles. Depuis le 1er octobre 2016, pour la holding et depuis le 1er janvier 2017 pour l'ensemble des salariés du groupe HOP!, la Mutuelle applique la grille de remboursements et la structure de cotisations spécifiques décidées entre les organisations représentatives du personnel et la Direction de HOP!. HOP! est issue de la fusion de trois compagnies aériennes filiales d'Air France : Régional, Britair et Airlinair. La Mutuelle mise sur sa bonne qualité de service pour conforter HOP! dans son choix et instaurer ainsi un partenariat durable, comme elle l'a fait avec les autres entreprises qui lui ont confié la couverture complémentaire santé de leurs salariés.

- Sur les cinq prochaines années, l'objectif est de gagner 5 000 adhérents (ayant-droits), soit une croissance moyenne de +1 000 par an.

Cette indispensable *« ouverture vers l'extérieur »* se fera en :
- **concluant de nouveaux contrats collectifs** (d'où la présence de la mutuelle au salon du Bourget)
- **maintenant plus d'adhérents à leur sortie du collectif** (retraites ou PDV)

Rappelons les avantages essentiels que propose notre mutuelle aux futurs retraités :
- trois niveaux de garanties dont deux connues des intéressés : ALT 350 (contrat de base) et ALT 400 (option) et l'autre ALT 300 assurant une couverture minimum.
- trois niveaux de cotisations en fonction des revenus (solidarité économique).
- cotisations indépendantes de l'age (solidarité générationnelle).
- gratuité pour les enfants scolarisés (jusqu'à 26 ans).

Les propositions commerciales agressives dont nous sommes inondés ne sont généralement pas de la même nature, notamment elles prévoient des augmentations significatives avec l'âge et ne permettent plus le retour dans le régime de solidarité des anciens du groupe AF.

L'exercice 2017 en cours aura aussi été marqué par :

- **L'élection d'un nouveau président :** Thierry Bohn, cadre commercial, élu de la liste CGC/CFDT ; il assurait la fonction de trésorier au Bureau et il remplace Vincent Boo à qui nous devons dire trois fois merci :
  - pour avoir participé il y a vingt ans à la création de la mutuelle et avoir su fédérer l'ensemble, lui donner une image forte et un état d'esprit exemplaire ;
  - pour avoir su, avec Harry Marne, mettre en place les moyens pour créer et équilibrer un régime *« retraités et assimilés »* ;
  - pour avoir bâti et recommandé l'accord avec le groupe Macif, grâce à sa connaissance exigeante du monde mutualiste.

- **Le renouvellement de l'accord collectif** Air France et du contrat avec MNPAF.

Comme il y a deux ans, l'accord collectif sera négocié à partir de cet été entre les syndicats d'actifs et la direction du personnel.
L'ARAF reste attachée au maintien de la continuité entre les garanties du contrat collectif et ALT 350.

Janvier 2017	Collectif AF	Autres Collectifs	Individuels	Total
Ouvrants droits	46 388 -1 852	4 502 +3 019	32 035 -127	82 953 +1 040
Personnes protégées	94 737 -3 744	10 558 +7 164	56 603 - 838	160 898 +2 582

Et l'intérêt des retraités dans tout ça ?

Pourquoi l'ARAF a-t-elle approuvé l'affiliation à l'UMG de la MACIF ?

Plus de deux ans de préparation pour une solution compliquée, mais qui doit permettre de préserver les principes essentiels défendus par les représentants de l'ARAF :

- maintien de nos principes de solidarité (entre revenus et générations);
- maintien du lien actifs /retraités sur la base du cahier des charges du collectif (ALT 350);
- participation à la gouvernance de la Mutuelle (contrôle de nos cotisations).

Dans le cadre des instances de la mutuelle, la participation de l'ARAF restera importante, comme aujourd'hui (AG : 21 ; CA : 6 ; Bureau : 2). L'ARAF y défendra le maintien de **deux régimes d'individuels :** celui des *« Retraités et Assimilés »* réunissant ceux qui ont adhéré de façon continue à la mutuelle AF et celui des *« Pluriels »* qui pourra être adapté aux besoins des nouveaux contrats collectifs.

Dans le cadre de l'UMG qui fonctionnera sous le code de la mutualité, la mutuelle AF aura 2 représentants (sur 18) au Conseil d'administration.
De plus, le président de la MNPAF sera un des six représentants de l'UMG Santé Prévoyance au Conseil d'administration du groupe MACIF (SGAM)

Cette intégration dans un groupe important, avec la volonté de développer l'activité et les services offerts par la mutuelle AF, nécessitera encore plus d'attentions et d'engagements des élus de l'ARAF. Il est donc indispensable pour l'ARAF de continuer à susciter volontariat et bénévolat.

L'intérêt des retraités, c'est aussi de tirer profit de **nouvelles opportunités** offertes par une importante organisation diversifiée :

- **Nouveaux services :** (IMA) Inter Mutuelle Assistance ; (Médecin Direct) avis et consultations par téléphone / internet;
- **Prévoyance :** garanties obsèques et assurance emprunteurs ;
- **Prévention :** expérimentations : aide au maintien à domicile ; accompagnement en cas de longue maladie ;
- **Conseils :** auprès de la Fédération Nationale des Mutuelles (FNMF).

A l'étude : **une assurance surcomplémentaire** (non responsable) pour couvrir :

- le reste à charge en cas d'hospitalisation (aléatoire)
- ou le reste à charge pour un ensemble : hospitalisation + médecine de ville (généralistes + spécialistes)

En conclusion, il va falloir :

- adapter nos comportements. C'est inéluctable.
- tirer profit des nouveautés dont une partie est spécialement conçue pour nous, les retraités ; les essayer et en partager les résultats et informations utiles.
- continuer à favoriser le bénévolat de volontaires motivés pour défendre efficacement notre modèle de solidarité.

Alain Bardi



MUTUELLE DERNIÈRE

Nouveauté

MédecinDirect C'EST PARTI !

À compter du 1er avril 2017, la Mutuelle met à votre disposition un service de télémédecine gratuit et inclus dans votre contrat. La Mutuelle a choisi de nouer un partenariat avec MedecinDirect, n° 1 de la consultation en ligne.

MedecinDirect est un service 100 % sécurisé, confidentiel et indépendant.

Tous les médecins sont inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

QUAND FAIRE APPEL À MEDECINDIRECT ?

- Pour une information médicale complémentaire en amont ou après une consultation physique avec votre médecin habituel.
- Si vous avez des symptômes et vous vous interrogez sur la nature, la gravité et la façon de réagir, il y a possibilité d'envoyer une photo à MédecinDirect.
- Enfin, pour toutes vos questions médicales, pour vous et pour vos proches.

Les médecins de MedecinDirect vous apporteront des informations médicales pertinentes, vous expliqueront un diagnostic...

En cas de besoin les médecins sont habilités à délivrer une prescription médicale électronique. Il vous suffit de l'imprimer et de récupérer votre prescription dans la pharmacie de votre choix.

Pour bénéficier du service vous devez vous créer un compte à partir de notre site www.mnpaf.fr, rubrique MédecinDirect. Il vous sera demandé de renseigner le nom de la Mutuelle MNPAF et votre numéro d'adhérent (voir votre carte de tiers-payant).

QUEL EST LE DÉLAI DE RÉPONSE D'UN MÉDECIN ?

Les médecins vous répondent dès que possible. 50 % des questions sont traitées en moins de 2 heures lorsqu'elles relèvent de la compétence d'un généraliste et 90 % des questions sont traitées sous 24 heures lorsqu'elles nécessitent l'avis d'un spécialiste.

medecindirect

COMMENT FAIRE APPEL À MEDECINDIRECT ?

Posez votre question depuis votre ordinateur (24h/24 et 7j/7)

Entrez directement en contact avec un médecin par téléphone au 09 70 17 46 00 (entre 8h et 22h, 7j/7)

Téléchargez l'application MédecinDirect sur votre smartphone (disponible sur iOS et Android)

4

Bienvenue à bord du B787

Karim Mahdada, conseiller Qualité de vie au travail PNC, a bien voulu décrire pour les lecteurs de PRÉSENCE le premier vol d'exception du Boeing 787-9 Dreamliner.



Pour fêter sa bienvenue dans la flotte d'Air France, le premier B787 – 9 Dreamliner, immatriculé F-HRBA, a décollé de CDG le 6 janvier pour un premier vol *« Spécial Tour de France »*.

Dans l'aérogare, un grand nombre de salariés était mobilisé pour accueillir les invités, les journalistes et les 50 gagnants du concours interne.

Un fort enthousiasme des salariés était perceptible dès l'arrivée sur la piste : tous fiers et heureux de participer à cet événement d'exception.

Deux grandes surprises nous ont été réservées :

- Pendant le roulage, les écrans vidéo nous ont permis d'apprécier *« le clin d'œil de l'espace »* de la part de Thomas Pesquet, qui s'est exprimé pour souligner l'arrivée du Dreamliner et nous présenter ses vœux de réussite.
- Tels des dauphins, la *« Patrouille de France »* nous a rejoints pendant plusieurs minutes dans les régions du sud de la France, afin de rendre hommage à notre nouvel oiseau. L'émotion était forte pour tous et sans aucun doute pour notre hippocampe, car seuls les pilotes avaient été mis dans la confidence.



Fortes émotions exprimées, applaudissements, sourires, larmes de joie, photos, vidéos… champagne, applaudissements et *« la OLA »* en cabine pendant le roulage à CDG !

À la Cité PN, tous les personnels attendaient l'équipage de ce premier vol : les émotions étaient vives, nous n'avions pas accueilli de nouvel avion depuis des années…

« Welcome Flights », un programme sur trois jours :

- Le vendredi 6 janvier, la *« Boucle VIP / Presse »* a été organisée pour un tour de France, décollage de CDG à 10h, pour un retour CDG à 13h30.
- Quatre *« Boucles commerciales »* ont été réalisées dans le ciel de France, avec différents plans de vol :
  - Le samedi 7 janvier : à 8h30, *« Corse Méditerranée »* / AF 787 et à 13h30, *« Sud-Ouest - Gascogne »* / AF789.
  - Le dimanche 8 janvier : à 8h30 *« Bretagne »* / AF787 et à 13h30, *« Tour de France »* / AF789.

Des nouveautés commerciales sur ce bel oiseau pour le bonheur de nos clientèles :

- 21 nouveaux fauteuils Premium Economy de Zodiac à coque fixe, un élément très plébiscité lors des études clients pour l'intimité offerte.
- La configuration est de 7 sièges, soit par rangée 2-3-2 contre 2-4-2 sur le B 777.
- 225 sièges Economy avec 9 sièges (3-3-3) le Z300 de Zodiac : la nouveauté est un écran HD de 11 pouces, soit 2 pouces de plus que sur nos B 777 BEST.
- Cet avion est connecté au Wifi de Panasonic et possède un système IFE dernière génération.
- L'ajustement des flux du système de ventilation est également une nouveauté d'exception (en fonction du nombre d'occupants en cabine).
- Les grands hublots procurent une sensation d'espace et sont dotés d'un système *« électrochrome »* opacifiant (EDW : Electronically Dimmable Windows) à 5 niveaux d'occultation, permettant à chacun de contrôler l'intensité lumineuse avec un choix de 5 niveaux d'assombrissement.

L'équipage peut également gérer le système central électronique de cette fonction.



Nous vous attendons avec impatience pour partager un voyage à bord du Dreamliner d'Air France.

Karim Mahdada
Conseiller Qualité de vie au Travail PNC
Référent Diversité et Handicap

Passons au salon !

Avec l'ouverture d'un nouveau salon au Terminal 2G, PRÉSENCE a rencontré Laurence Garnier-Plat, responsable produit « *Salon Business et La Première* » à la direction Expérience Client.



Des espaces de plus en plus connectés

En véritable « *maîtresse de maison* », Laurence Garnier-Plat nous parle avec élégance et professionnalisme de la politique « *Salon* », de ce qui a changé, du comment et du pourquoi et nous fait rentrer dans l'univers réservé à nos meilleurs clients « *Elite Plus* » et ceux voyageant en classe Business et La Première.

« *Le Terminal 2G* », dévolu aux moyen-courriers, avait été conçu sans un espace salon. Or, avec un taux de correspondances de 60 %, nos clients, qui avaient déjà effectué un vol, avaient besoin d'un espace de détente véritablement confortable.

Avant de nous lancer dans de grands aménagements dans le terminal, nous avons voulu repenser toute notre politique, afin d'innover et de nous adapter encore mieux à nos clients, dont les exigences en matière de confort et de connexions, ont beaucoup évolué au fil du temps.

Nous avons réalisé un travail de co-construction sur chaque phase du projet, avec des voyageurs fréquents et nos personnels, pour améliorer et affiner l'offre. Pour ce faire, nous nous sommes d'abord interrogés sur le profil de nos clients.

La moyenne d'âge d'environ 47 ans, 70 % sont des hommes qui voyagent pour affaires, mais pas nécessairement en classe Business ; 50 % d'entre eux sont en correspondance.

Passant beaucoup de temps hors de chez eux, ils veulent un lieu calme de détente au grand confort, différent de l'ambiance aéroport. Ils sont très « *digitalisés* » avec leurs ordinateurs, téléphones, tablettes… mais aussi dans leurs habitudes : ils utilisent facilement des bornes interactives, privilégient internet et tout ce qui peut fluidifier et faciliter leurs déplacements. En revanche, rien ne remplace le contact direct avec notre personnel pour un accueil personnalisé ou le traitement de problèmes spécifiques en toute confidentialité. Ils nous veulent efficaces et rapides, innovants et proches.

C'est ainsi que nous avons décidé d'aller au delà de leurs attentes, en les surprenant par l'innovation et notre savoir faire « *à la française* ». Le concept mis en place : développer des services « *comme à la maison* » !

Ils ont besoin de se doucher et de se restaurer, mais aussi de passer des moments de plaisir et d'émotions pour se « *ressourcer* » et retrouver un peu de la liberté qu'ils ont chez eux. Nous leur proposons des canapés pour mieux se lover et se détendre, une restauration saine et simple ou plus sophistiquée selon leur choix. S'ils sont pressés, ils ont à leur disposition de petits espaces d'attente courte avec café et journal en moins de 30 secondes. Si la correspondance est plus longue, des espaces de relaxation sont là avec douches confortables et aménités de qualité, et comme chez eux, des fauteuils enveloppants et même une bibliothèque !

Pour créer de l'émotion et du divertissement, on met en scène un chef dans sa cuisine ouverte, le montrant à la mise en place de la touche finale d'un plat ou sortant ses croissants du four. Tout est frais, tout est fait devant eux ! La restauration à la française se retrouve partout avec élégance, jusque dans la carte des vins et des champagnes.

Quant à la décoration, on a recréé le confort d'un appartement haussmannien, tout en y ajoutant de la modernité. Cela n'a pas été simple d'habiller un bâtiment logistique de 700 m² avec une passerelle dans cet esprit, mais les couleurs bleu de Prusse et jaune s'harmonisent parfaitement aux bois clairs plus modernes des meubles.

De la discrétion, du confort et du calme

Après le T2G, d'autres projets s'inscriront dans la montée en gamme d'Air France.
En 2018, nous aurons un salon rénové et agrandi au T2L, avec même un barman pour préparer des cocktails à la demande et un espace « *Detox* », avec une tisanerie, un bar à eaux et un espace « bien être », où nos clients pourront profiter d'une luminothérapie pour ressortir du salon plus dynamiques qu'ils ne l'étaient en y entrant.

Le retour de nos clients sont à la mesure de nos efforts et de nos investissements : ils adorent et en redemandent !

Nous les prenons au mot et sommes déjà à la recherche de plus d'innovation pour la rénovation des autres salons. Cela nous donne une longueur d'avance sur nos concurrents et les détails que nous y mettons fidélisent encore plus nos clients.

Beaucoup de projets sont déjà à l'étude : un salon iconique de 3 200 m² au T2F, un nouveau salon « *arrivées* » de 1 200 m² au T2L, rénovation du salon T2EK, de nouveaux salons à Orly avec le projet One Roof et enfin à l'international, un night service à JFK pour les clients Business, (dîner au salon et dormir à bord), rénovation des salons de Washington, San Francisco et Fort-de-France.



Des couleurs chaudes et une ambiance comme à la maison

On imagine déjà des terrasses pour prendre l'air, on rêve aussi d'un univers plus bucolique et organique, avec une digitalisation poussée, où des éclairages aideront les déplacements, en connexion avec l'application de son téléphone, si on est perdu. On créera des espaces enfants, agréables pour tous sans se gêner, des lieux d'accueil VIP pour des clients que l'on souhaite traiter différemment (groupes, célébrités…), de l'art et des services liés à des besoins spécifiques du voyage.

Avec toutes ces innovations, les salons Air France vont prendre une dimension iconique dans le monde du transport aérien et par son envergure nous différencier des autres compagnies. L'investissement en vaut la peine et nous en prenons la mesure à la hauteur de la satisfaction de nos meilleurs clients.

Laurence Garnier-Plat est fière de la réussite de ce projet : « *Nous la devons à toutes nos équipes qui veillent en permanence à ce que, pour nos clients, tout ne soit que calme, luxe et volupté* » !

Propos recueillis par Isabelle de Ponsay

Le projet Boost, prêt au décollage

TRUST TOGETHER

Le 3 novembre 2016, le président-directeur général d'Air France-KLM, Jean-Marc Janaillac, présentait le plan stratégique « Trust Together » destiné à renouer avec la croissance et annonçait au centre du projet, la création d'une nouvelle compagnie aérienne à coûts réduits, aux côtés d'Air France.

Le 20 février 2017, avec un fort taux de participation (73,8 %), les pilotes d'Air France votaient à 58,1 % pour la création de cette nouvelle compagnie filiale d'Air France.
« *Boost* » est le nom de ce projet mais ne sera pas celui de la nouvelle compagnie, qui sera dévoilé prochainement.

L'identité de la nouvelle compagnie

Boost est un outil de reconquête qui doit permettre au Groupe d'ouvrir de nouvelles destinations, revenir sur les lignes fermées récemment car non rentables, conserver des lignes menacées et défendre le hub de CDG.

- Entité du groupe Air France, elle aura son propre caractère, le concept n'ayant pas d'équivalent dans l'industrie, tout est à inventer.
- La flotte sera 100 % connectée, l'accent sera mis sur le digital et l'innovation. Boost sera aussi un laboratoire d'idées « *Air France Lab* » qui pourront être testées facilement et rapidement comme par exemple : de nouveaux usages d'IFE (In flight Entertainment), et une expérience digitale complète pour le personnel comme pour les clients.
- « *La nouvelle compagnie ne sera pas low-cost mais ses coûts d'exploitation seront inférieurs à ceux d'Air France* », a précisé le PDG d'Air France-KLM. Elle exploitera des lignes long-courrier et moyen-courrier vers des destinations affaires et loisirs.

Sur le plan opérationnel le parti pris est de travailler :

- Avec des PNT Air France.
- Une filière de recrutement spécifique sera créée pour le PNC pour opérer aux conditions du marché.
- Les activités au sol et la maintenance seront assurées par Air France.

La cible

Boost visera autant le marché affaires que loisirs mais a pour objectif prioritaire de capter les « *Millenials* », voyageurs de 18 à 35 ans, adeptes de digitalisation et de simplicité ; aujourd'hui ce segment représente 38 % des voyageurs, mais seulement 22 % des clients d'Air France.

Le produit

Une classe Business et une classe Economy seront proposées sur le long-courrier comme sur le moyen-courrier.
Au démarrage, l'offre de Boost se différenciera de l'offre Air France par :

- Une offre de contenus riches : vidéos, musiques et jeux accessibles à bord sur tablette et smartphone,
- Une offre de restauration de qualité, payante en cabine Economy,
- Des innovations tarifaires permettant de cibler « *Millenials* » et « *last minute* ».

La nouvelle compagnie long-courrier : la réponse du Groupe aux compagnies du Golfe

Les transporteurs du Golfe se développent sur des marchés où Air France-KLM veut maintenir sa présence ou continuer de croître.
Boost aura pour vocation de lutter contre ces concurrents du Golfe, mais aussi contre les concurrents asiatiques.
Grâce à sa structure de coûts compétitive, et tout en maintenant un service de qualité, la nouvelle compagnie doit permettre au Groupe de reprendre l'offensive sur le long-courrier.
En termes de produit, les avions seront équipés d'une classe Business, d'une classe Premium et d'une classe Economy densifiée.
Ses vols doivent voir le jour à l'été 2018 et seront exploités pour une phase transitoire en A340, jusqu'à l'arrivée en 2019 de l'A350, avion moderne et performant.
D'ici 2020, la compagnie sera dotée de 10 avions, soit 10 % de l'activité long-courrier du Groupe Air France. L'exploitation sera partagée entre 30 % de nouvelles lignes et 70 % de lignes opérées auparavant par Air France.

La nouvelle compagnie moyen-courrier, autre levier pour défendre et développer le hub de CDG

Air France est confrontée sur ce secteur aux mêmes problématiques de concurrence agressive que sur le long-courrier de la part des low-cost Ryanair, Easy Jet. C'est pourquoi Boost opèrera dès la fin de l'année sur ce secteur. La nouvelle compagnie aura les mêmes caractéristiques et le même positionnement que la compagnie long-courrier.
Pour assurer son lancement, elle utilisera des A320. À terme 18 appareils opéreront,soit 20 % de l'activité moyen-courrier.

A la création de Boost, les marques sur le marché français seront simplifiées :

- Hop ! Air France et Transavia seront les deux seules marques sur le point à point.
- A CDG, il y aura Air France et la marque de la compagnie Boost.

Les billets pour convenance personnelle et Boost

Comme pour Hop! Air France et Transavia, le périmètre des GP devrait aussi concerner la future compagnie.

Avec le projet stratégique « *Trust Together* », le Groupe affiche clairement son ambition de regagner des parts de marché pour redevenir le leader du secteur mondial aérien.
A ce jour, les négociations sont toujours en cours avec les pilotes.
Le calendrier pour un lancement des vols à l'hiver ne devrait pas être remis en cause.
Au préalable, la compagnie doit faire une demande de certificat de transport aérien, recruter des hôtesses et stewards et lancer des chantiers A320 Boost.
Par ailleurs, les équipes de la Direction juridique finalisent actuellement le montage de ce projet.

Remerciements à Philippe Le Naour

Jacqueline Druet

✈ Racines d'avenir

Les années en 7 ont été très riches en événements contribuant à la conquête de l'air et au développement d'Air France : vols de Clément Ader en 1897, création de l'Aéropostale en 1927, conquête de la traversée de l'Atlantique, New York-Paris sans escale, par Lindbergh en 1927... mise en ligne de Concorde sur New York en 1977..., entrée en service du Boeing B777 en 2017, retour sur terre de Thomas Pesquet, astronaute-ex-pilote AF, en 2017.

Passé, présent et futur se rejoignent dans cette chronique Racines d'avenir.

✈ **14 octobre 1897 : l'Éole III de Clément Ader s'arrache du sol** à plusieurs reprises au camp de Satory, propulsé par une machine à vapeur.



© aquarelle Marcel Jeanjean)

14 octobre 1897, Éole s'arrache du sol, vol contrôlé par une commission milliaire

✈ **1907 :** il y a 110 ans, les progrès de l'aviation naissante se confirment, des drôles de machines, plus lourdes que l'air, réussissent à voler. **Henri Farman, le 1er octobre 1907, parcourt 80 mètres** à une altitude de 2 mètres, avec un aéronef construit par Voisin. Succès prometteur qui se poursuit avec la réalisation des premiers virages, la maîtrise du vol se précise.



1907, premiers envol d'Henri Farman en ligne doite puis en boucle fin 1907 début 1908

✈ **1927 : création de la Compagnie Générale Aéropostale**

Au lendemain de la 1re guerre mondiale qui a mis en évidence l'utilité de l'avion, les premières compagnies de transport aérien sont créées : Lignes Latécoère, Messageries Aériennes, Farman, Franco Roumaine, KLM...

En avril 1927, Pierre-Georges Latécoère vend ses actions des Lignes Latécoère, créées en 1918, à Marcel Bouilloux Lafont, entrepreneur français établi en Amérique du sud. L'exploitation se poursuit jusqu'en Amérique du sud sous la marque, Compagnie Générale Aéropostale.

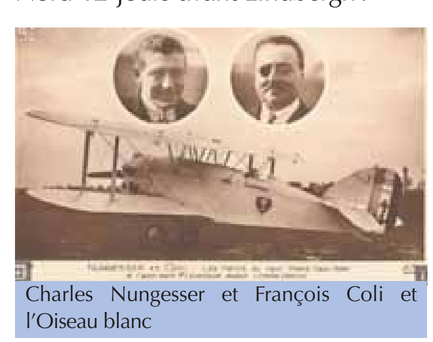


© collection Musée AF

Publicité Aéropostale

✈ **1927 : conquêtes de la traversée aérienne de l'Atlantique**

✈ **8 mai 1927 : Charles Nungesser et François Coli tentent la traversée de l'Atlantique nord sans escale**, de Paris-Le Bourget à New York à bord d'un biplan Levasseur, l'Oiseau blanc ; mais ils n'ont jamais été retrouvés : mystère de l'histoire de l'aviation, des investigations se poursuivent grâce à Bernard Decré (voir le livre L'Oiseau blanc, l'enquête vérité). Ont-ils traversé l'Atlantique Nord 12 jours avant Lindbergh ?



Charles Nungesser et François Coli et l'Oiseau blanc

✈ **20 mai 1927 :** à bord du monomoteur Ryan « *Spirit of St-Louis* », **Charles Lindbergh réalise la première traversée New York -Paris Le Bourget, sans escale**, franchissant seul et sans radio, uniquement aux instruments, 6300 km en 33 heures 30 minutes.



Charles Lindbergh et son appareil Ryan Spirit of St Louis

Pour mémoire, la 1re traversée de l'Atlantique nord fut réalisée en 1919 par A.C Read avec un hydravion Curtiss, en plusieurs jours et escales entre Long Island et Plymouth via Terre Neuve, les Açores et Lisbonne.

✈ **29 juin 1927 : Richard Byrd, explorateur polaire et aviateur américain, réalise le premier vol postal transatlantique entre New York et la France**, avec un trimoteur Fokker F.VIIb, Ayant atteint la région parisienne, il ne peut se poser à cause du brouillard et se déroute sur la côte normande atterrissant en secours sur le rivage de Ver-sur-Mer ; mais l'appareil est détruit. *(Voir Chronique aéronautique)*.

✈ **14 octobre 1927 : première traversée aérienne de l'Atlantique Sud,** sans escale, par Dieudonné Costes et Joseph Le Brix, de Saint Louis du Sénégal à Natal à bord d'un Breguet 19, ayant parcouru 3400 km en 18 heures de vol.

Pour info complémentaire, la traversée de Mermoz /Dabry/Gimié du 12 mai 1930 avec le Latécoère 28, Compte de La Vaux, est considérée comme la première traversée commerciale postale.

✈ **1937 : la compagnie « *Air Bleu* » renaît** à l'initiative du ministère des Postes. Elle est recapitalisée par l'État (52 %), Air France (24 %) et Air Bleu (24 %). Le transport du courrier n'est plus surtaxé. La société, au départ privée, est créée en 1935 sous la direction de Beppo de Massimi, Didier Daurat et Raymond Vanier ; activité qui renaît avec la création de la Postale de nuit en 1945 avec toujours D.Daurat et R.Vanier. Cette activité postale se terminera en 2000.



© gouache P.Mitschké, collection musée AF

Caudron Simoun acheminant les sacs de courrier récupérés par facteur en moto et camionnette

✈ **3 janvier 1947 : le premier Lockheed L 049 « *Constellation F-BAZA* », est mis en service sur la ligne Paris/Orly-New York** en remplacement du DC4 non pressurisé. Le vol de prestige « *Parisien Spécial* », sera ensuite assuré avec le Lockheed L 749 avec 55 passagers à bord et équipé de 18 couchettes.



Constellation survolant New York

✈ **17 août 1957 : le Super Starliner F-BHBL Rochambeau, assure la ligne sans escale**, en 14 h 40 mn, à comparer au temps de voyage de 20h45 en DC4 (3 escales), 19h30 en Constellation (2 escales), 16h45 en Super G (1 escale).



© gouache P.Mitschké, coll musée AF

Latécoère 631 survolant les Antilles

✈ **Juillet 1947 : 1re liaison commerciale aérienne métropole-Antilles**, en hydravion Laté 631 F-BANU *« Henri Guillaumet »* équipé de 46 fauteuils et de 19 cabines couchettes.

Biscarosse - Port Étienne - Fort-de-France. Un réseau local vers Pointe-à-Pitre, Cayenne, le Venezuela, la Colombie… est assuré en correspondance avec une flotte d'hydravions amphibies Catalina.

Après la création de pistes en dur aux Antilles (FDF et PTP) la desserte est assurée en Constellation via les USA, puis directement en B707. Le réseau local, au fil des ans sera assuré successivement par des DC3, Caravelle, B737, B727 et A320.



© gouache Albert Brenet,coll Musée AF

Réseau local Antilles assuré par Catalina

✈ **Mars 1967 : mise en service de la Caravelle III à Air Inter.**

Pour augmenter ses parts de trafic, l'amiral Hebrard signe un premier contrat d'achat de 3 Caravelle III en 1966, livrables en 1967. Les appareils sont équipés du système d'atterrissage tout temps. Le premier vol a lieu le 6 mars sur Orly-Marseille. Devant l'urgence de mises en ligne, des Caravelle AF sont prises en location vente. 18 Caravelle III seront en service, permettant à Air



Une des 1ères Caravelles III d'Air Inter

Inter de s'imposer sur le secteur, faisant un grand bond en avant, en passant du Viscount (50 passagers, 500km/h) à un appareil à réaction (99 passagers, 800 km/h).



Évolution du temps de vol Paris-New York

✈ **22 novembre 1977 : ouverture de la ligne Paris-New York en Concorde**

Après l'autorisation très attendue de se poser à New York, le 1er vol commercial est réalisé le 22 novembre : vol AF001, Concorde F-BPVD, départ Paris CDG 10h, arrivée New York/JFK 13h48 ; équipage, Pierre Dudal (CDB) l, Jacques Schwartz (OPL), André Blanc (OMN), Claude Monpont (CC). À bord Pierre Giraudet, président d'AF, André Turcat et Maurice Bellonte, navigateur qui effectua avec Dieudonné Costes le 1er septembre 1930, la première traversée de l'Atlantique nord dans le sens Paris- New York en 37h14 avec leur Breguet 19.


© Musée Air France

Le 22 novembre 1977 les Concorde Air France et British Airways se posent ensemble à New York

Le Concorde de British Airways, parti de Londres, se posa quelques minutes après le supersonique AF. Les deux appareils défilèrent au sol sous l'œil de la presse et des spectateurs de cette arrivée historique.

✈ **Juin 1987 : AMADEUS, signature entre Air France, Iberia, Lufthansa et SAS**, d'un accord pour développer en commun un nouveau système informatique de réservation.

✈ **1997 : Air Inter fusionne avec AF.** Après le regroupement en 1990 du transport aérien français (AF, UTA, Air Inter) sous le contrôle d'AF, les activités d'Air Inter avaient été regroupées avec Air France Europe. Une page d'histoire de l'aviation est tournée. La société Air Inter avait été constituée en 1954, début de l'exploitation en 1958.

✈ **9 janvier 2017 : mise en ligne du premier Boeing B787 AF sur CDG-Le Caire.**
Ce nouvel appareil, le plus moderne de la génération actuelle avec l'Airbus A350, remplacera les quadriréacteurs A340 à l'horizon 2019. Le groupe AF/KLM a commandé 37 appareils dont 16 pour AF, 8 sont déjà en service à KLM. Des Airbus A350-900 sont aussi en commande et livrables à compter de 2019, 21 avions pour AF et 7 pour KLM. Pour info, AF vient d'annoncer la transformation de la commande des 2 derniers A380 à livrer, en 3 A350.

✈ **2017 : Transavia fête ses 10 ans.** Le 12 mai 2007, la nouvelle compagnie à bas coûts, Transavia France, filiale du groupe AF/KLM, assure son premier vol Orly - Porto. En 10 ans, elle est passée de 8 avions en 2013 à 26 en 2017. Représentant une offre de plus de 30 % avec une flotte de 26 B737-800, elle a transporté 5,6 millions de passagers en 2016 avec un taux de croissance de 31 % de sièges offerts.



© coll musée AF

1997, Appareil dans sa livrée Air Inter Europe



Transavia est devenue la compagnie à bas coûts la plus importante au départ d' Orly.

✈ **2 juin 2017 : Thomas Pesquet, astronaute et pilote Air France, est de retour sur terre** après une mission scientifique de 6 mois à bord de la Station Spatiale Internationale (ISS) en orbite terrestre, visitée depuis 2000 par plus de 500 spationautes qui y ont fait des séjours. Thomas Pesquet est le 10e Français à avoir séjourné dans l'espace depuis Jean-Loup Chrétien en 1982. Ce dernier participa à 3 vols spatiaux totalisant 43 jours de mission dans l'espace (il a aussi volé comme pilote à la Postale de nuit).



Station Spatiale Internationale

Cette chronique Racines d'avenir fait face au futur avec les événements marquants l'année en cours…

● **Bernard Pourchet**

À l'aéro-club

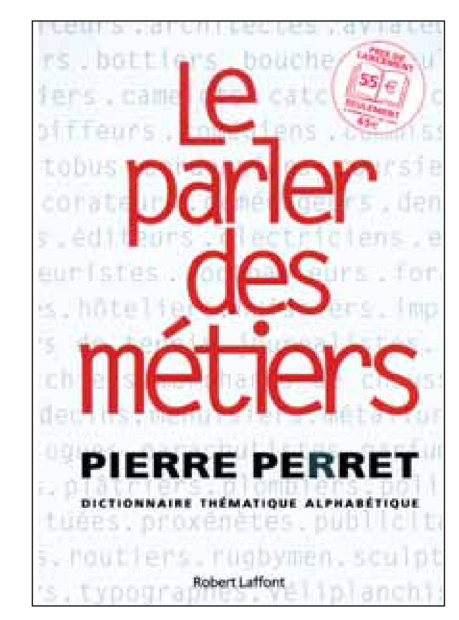
Nous avons repris ce texte extrait de l'excellent « Parler des métiers » de Pierre Perret, pour qu'aucun des lecteurs de « PRÉSENCE » ne s'offusque de certaines expressions employées.

À l'aéro-club, on l'appelait *« La grenouille »*, faut dire que la plupart de ses atterrissages se faisaient à la Beethoven(1). C'était vraiment le roi ; et on se fendait bien la poire en le voyant faire. Le vrai problème, c'est qu'il fallait aller souvent au hangar chercher un mécano pour vérifier le train d'atterrissage et quelquefois un chaudronnier pour poser une tôle en remplacement. Il avait beau essayer de peaufiner ses atterrissages avec son petit avion, il n'y arrivait pas bézef… Néanmoins, il ne s'était jamais retrouvé sur le dos, les pieds en l'air.

En tant que passager, il avait pas mal d'heures de vol au compteur. Avec des pros aux commandes, il avait fait des kiss landings dans la crème chantilly(2). Il rêvait de les imiter. De temps en temps, Georges lui donnait un petit coup de main pour tenir le manche correctement. Georges était, dans le civil, un CdB retraité(3), un morpion de carlingue(4), qui avait un faible pour les batteuses(5). Il s'était souvent fait tabasser, mais jamais il n'avait effacé une piste, ni atterri de façon brutale, comme un cheval de bois.

Notre apprenti pilote avait appris à mettre du pied et sortir la ferraille quand il fallait, à éviter de bouffer de la piste, bien calculer la coco(6), parler correctement, aux manipulateurs d'écho et aux baveurs de micro(7), à bien suivre le lièvre(8), le cas échéant. Il s'était payé, certes, quelques coins mal pavés, mais il ne s'était jamais frisé les moustaches(9) ni n'avait cassé du bois.

Bien sûr, comme tout un chacun, il avait dû affronter un retour-bloc pour un contrôle technique impromptu et comme il n'y avait pas de petit Jésus(10) – et pour cause - il avait dû bétonner patiemment à côté du bâtiment en attendant les gonfleurs d'hélice(11).



● **Jean Mauriès**

(1) Pom, pom, pom ; pooom
(2) Atterrissages en douceur
(3) Commandant de bord
(4) Passionné d'aviation
(5) Hélices (6) Carburant
(7) Contrôleurs aériens
(8) Voiture de piste
(9) Frôlé un autre avion
(10) Mécanicien de bord
(11) Mécaniciens au sol

Rencontre ARAF/ VG KLM

La rencontre golfique annuelle des sections golfs de l'ARAF et de VG-KLM s'est déroulée les 4 et 5 avril 2017 au golf du Prieuré près de la Roche-Guyon.

Après être resté deux ans aux Pays-Bas le trophée a été ramené à Paris. La lutte fut rude, mais le cadre, l'ambiance et une organisation parfaite ont comblé les participants qui remercient Jean Zevaco, l'organisateur et Jean Carcassonne, le capitaine de l'équipe ARAF.




John Horn (activité golf), Fokke van de Ven (Président VG-KLM) Henk Kreutzkamp (administrateur des adhérents) Jaap Mooij (adhèrent /golfeur) Jim van Beusekom (président de l'association des retraités PNT) et Aris Zwart PR & Communication VG-KLM



L'équipe victorieuse
De gauche à droite : La responsable de l'accueil du golf du Prieuré, Brice Meyer-Heine, Jean Carcassone, Gilles Vezon Daunis, Henri Millot, Jean Zevaco, Philippe Mareau)

Nos postures animales

Mammifères par définition, adopterions-nous parfois des postures animales ? Examinons attentivement quelques situations du genre !



Qu'ils sont beaux, ces deux tourtereaux nichés sur le banc public, roucoulant à l'unisson dans une douce parade prénuptiale. Lui, fier comme un paon, papillonne en cajolant sa belle aux yeux de biche. Elle, dans sa belle robe pervenche, adore cette rencontre amoureuse dès qu'elle peut sortir de sa cage familiale. Il est vrai que, dans son plumage lumineux avec sa queue de cheval virevoltant au gré du vent, elle est merveilleuse avec sa taille de guêpe, bien qu'un peu plate comme une limande.

De l'autre coté de l'allée, une vieille bique se dirige vers l'église. On la connaît cette grenouille de bénitier, toujours très rigide, le regard froid comme un glaçon. Elle en veut à la terre entière, elle croit être le bouc émissaire de tous les autres. Le bourdon tourne dans sa tête, le cafard l'envahit souvent, et comment vouloir la taquiner, elle est trop à cheval sur les principes. Titillez la un peu, elle vous regardera en chien de faïence, prendra la mouche puis montera sur ses ergots. Arrêtez de poursuivre, pour que cela continue comme chien et chat.



Ne sautez pas non plus du coq à l'âne pour couper court et ne lui racontez pas d'histoires ! Elle a une mémoire d'éléphant et saura vous dire que vous êtes une tête de linotte. Alors, vous deviendrez rouge comme une écrevisse ; vous vous refermerez comme une huître. Muet comme une carpe, vous dis-je, elle vous a cloué le bec ! Ah la vache ! Mieux vaut donc laisser pisser le mérinos !

Mais rejoignons nos tourtereaux. Elle le connaît, son chaud lapin, fort comme un bœuf, futé comme un renard et capable de courir deux lièvres à la fois. Fier comme un coq, frais comme un gardon, il frétille auprès de celles qui lui tendent la perche car il a des fourmis dans les jambes ! On dit que son père aussi sautait sur tout ce qui bougeait ; et comme les chiens ne font pas des chats ! Mais comme il n'a jamais cassé trois pattes à un canard, elle ne veut pas tomber dans un guêpier et ne va pas bayer aux corneilles devant ce beau mâle. Une amie lui a mis la puce à l'oreille : il est copain comme cochon avec un autre, fainéant lui-même comme une couleuvre, de plus vrai panier à crabes, tapant toujours de l'oseille à ses copains et jouant le ramier face à ceux qu'il prend pour des pigeons.

Bien sûr que son mâle tourne comme un lion en cage, il voudrait la déplumer, sa belle. Mais elle ne veut pas être la dinde de la farce ou avaler des couleuvres pour ensuite pleurer des larmes de crocodile.



Elle ne se laissera pas manger la laine sur le dos ! Et s'il insiste, un coup de pied en vache le projetterait les quatre fers en l'air ! Comment cela va-t-il se terminer ? Je donnerais bien ma langue au chat pour le savoir !

Dans le bois d'à coté, entre chien et loup, des belles de nuit font le pied de grue. Visiblement, elles ont la chair de poule malgré leur boa autour du cou.

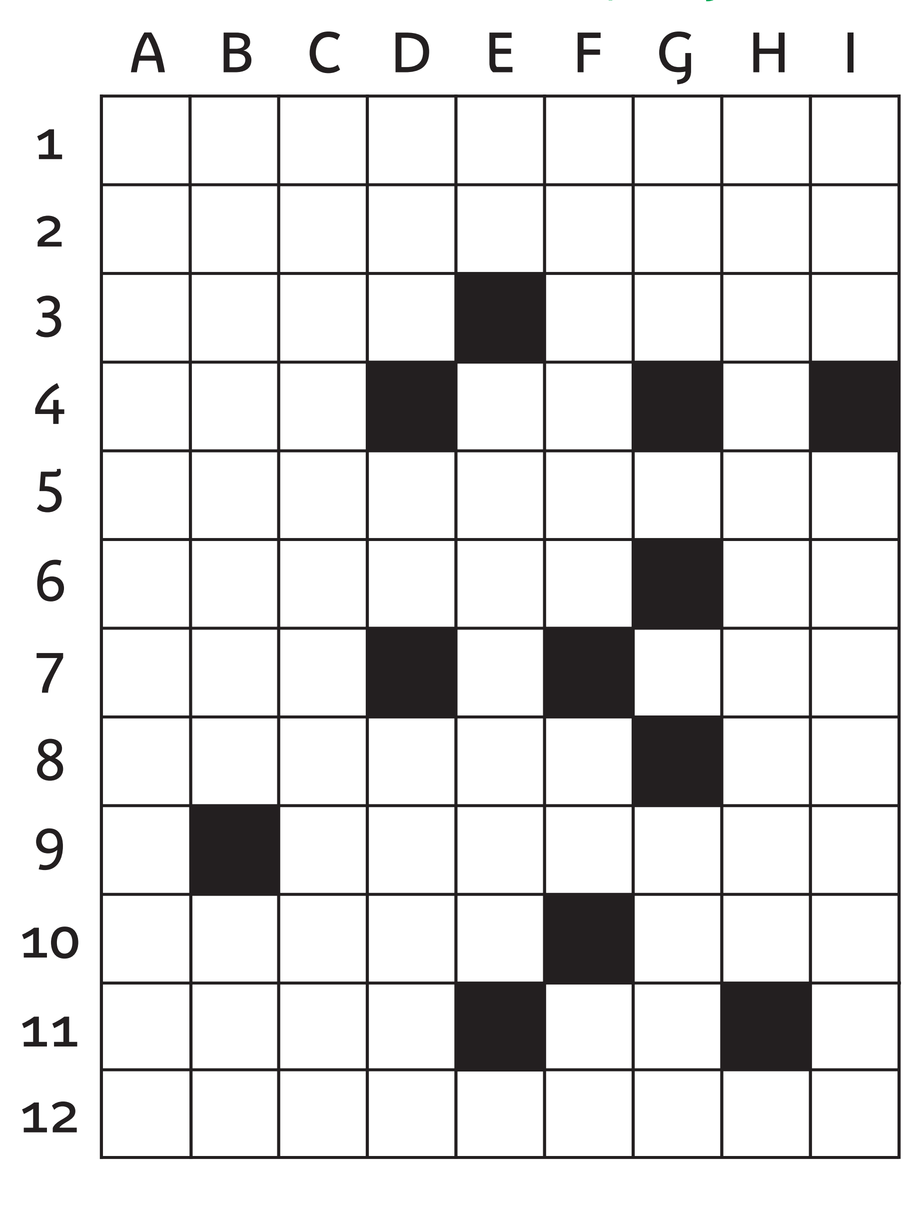
Il faut dire qu'on se les caille un peu ! Mais des poulets veillent, le gibier peut se faire tondre et se retrouver nu comme un ver, complètement plumé ! Dès potron minet, nos belles lèveront le pied. Mais laissons-les là, nous avons d'autres chats à fouetter !

Oh ! Où sont passés nos tourtereaux ? Je ne les ai pas vus s'envoler ! Comment cette romance va-t-elle se poursuivre ? Je vous le dirais s'ils daignent un jour réapparaître dans l'envol de mes pensées ! Mais je dois me réveiller, revenir sur terre, pour ensuite, avec quelques battements d'ailes, reconquérir le ciel et quitter la grisaille pour aller jouer au lézard sous un ciel toujours bleu.

Et dans nos postures animales, j'ai une pensée pour celle qui nous a toujours accompagnés, nous les anciens : la Crevette !

Jean Cruzel

Mots croisés aériens, par Jihème



Horizontalement

1/ Certains passagers peuvent s'y perdre
2/ Qualifient les A 380
3/ Il y en a quelquefois à la cantine / Couleur bio
4/ Extrait de camomille / Cie US
5/ Courtes compositions musicales
6/ Achèveras / Vachement déesse
7/ S'il est nouveau, il est en rupture / Poivrot débutant
8/ Les mules, par exemple / Un peu plus d'1/2 km, en Chine
1/ A perdu sa bonne humeur
1/ Sirop pris de travers / Vient après es
1/ Mal badigeonné pour le Seigneur / Début d'algorithme
1/ Pour des veines rétrécies, à l'hôpital.

Verticalement

A/ *« Techniques de la construction ou de la manœuvre des aérostats »* (Larousse)
B/ A le béguin / La Poste… jadis
C/ Industrie des arrivées d'eau
D/ Signes d'aisance / Voyage aérien complet / Donne la force
E/ Direction pour remise à neuf / Superposées
F/ Fixais / RG, autrefois / Prime aux cartes
G/ Déplacé / Vachement accouché
H/ On n'en compte que 7… et pourtant !
I/ Cardinal effondré / Entreprises. ■

Solution page 36

Remue-méninges

1/ Les peurs (phobies), s'expriment par des mots très précis. Qu'est-ce que :
- **A/** l'agoraphobie
- **B/** la carpophobie
- **C/** la chionophobie
- **D/** l'enduophobie
- **E/** l'orophobie

2/ Masculin ou Féminin ? *(Indiquez votre choix par M ou F)*
- **A/** Pédoncule ( )
- **B/** Ombelle ( )
- **C/** Radicule ( )
- **D/** Spore ( )
- **E/** Follicule ( )
- **F/** Coriandre ( )

3/ De même, quels sont les féminins de :
- **A/** Hébreu
- **B/** Chasseur
- **C/** Malin
- **D/** Sauveur
- **E/** Favori
- **F/** Laïc :

4/ Quels mots communs vous suggèrent les noms propres suivants
- **A/** Béchamel
- **B/** Braille
- **C/** Dédale
- **D/** Montgolfier
- **E/** Poubelle
- **F/** Sandwich

6/ Quels furent…
- **1/** Le premier livre imprimé par Gutenberg ?
  A/ Bible - **B/**Les mille et Une nuits
- **2/** Le premier livre illustré ?
  A/ Chanson de Roland - **B/** Psautier de Mayence
- **3/** Les supports favoris de J. J. Rousseau pour prendre des notes ?
  A/ Cartes à jouer - **B/** Les pages de garde des livres - **C/** Un plan de forêt ■

Solution page 36

Bibliographie

Nous avons le plaisir, dans cette rubrique bibliographie de vous présenter uniquement des ouvrages dont les auteurs sont de la famille Air France.



1 Au cœur de la brousse, une enfance en Guinée

Philippe Chesnay, retraité AF, a écrit ce livre inspiré de sa jeunesse en Afrique. Il nous plonge avec délice dans la vie d'un enfant de 6 ans dont la famille est installée en brousse, le père étant chargé de l'exploitation d'une partie de la ligne ferroviaire en Guinée. Aventure hors du commun, vie quotidienne en milieu sauvage, vue d'un enfant découvrant un monde mystérieux. Tableau spontané d'une Afrique au temps de la colonie, original et empreint de fraicheur.
Edition Jean Picollec

2 Alexandre André Laffont, chef pilote des Antoinettes (ICARE 241)

Grâce à Jean-Pierre Dussurget (CDB B777), rédacteur en chef, nous découvrons avec plaisir dans ce numéro d'Icare, des domaines de l'histoire de l'aviation peu connus. Nous suivons ainsi les aventures d'André Laffont impliqué dans l'écolage des premiers pilotes d'aéronef des années 1910. Ce chef pilote a aussi mis au point *« le simulateur tonneau »* permettant aux apprentis pilotes de ressentir de façon rudimentaire les sensations du vol. Une facette ignorée des lignes d'Imperial Airways est aussi évoquée, rappelant que des hydravions Short Empire se posaient sur la Saône à Macon, faisant escale en route vers l'Afrique du Sud ou l'Australie, dans les années 1938-1939.
En vente sur site internet **www.revueicare.com**

3 - « Voler …rêver »

Titre évocateur d'un CD de chansons et poèmes, mélodieux et rythmés, dont le texte et l'interprétation sont de Marie-Stéphane Vaugien, navigante AF retraitée. Nous vous avons déjà présenté dans Présence 184 (avril 2016) son livre « *Entre deux bleus* ». Cette auteure est appréciée pour ses talents littéraires et son style enjoué et poétique.

S'adresser directement à Marie-Stéphane pour se procurer ce CD :
vaugien.marie-stephane@orange.fr

4 Le journal de bord d'une hôtesse de l'air

Valérie Nadane, dans un opuscule de 52 pages, nous fait part de son parcours de PNC, d'une façon personnelle au travers de son expérience. Témoignage original avec des anecdotes, des émotions. Reflets de sa vie.
Edition www.monpetitediteur.com

5 ATR nouveaux horizons

Michel Polacco est journaliste, passionné d'aviation, auteur de plusieurs ouvrages déjà présentés (Drones, l'aviation de demain…). Il évoque dans son dernier livre, l'aventure du groupement d'intérêt économique franco-italien, ATR (Avions de Transport Régional) fondé en 1981, qui osa se lancer dans la construction d'appareils à hélices (bi-turbopropulseurs) à l'époque du Concorde et de l'A300. Pari audacieux, réussi et pérenne, l'ATR s'impose encore de nos jours et est adapté pour les compagnies régionales.
Editions Privat

6 Piloter à l'ancienne

Malgré un titre technique, Frederic Dubost (professeur d'université, pilote privé) nous fait découvrir ou revivre l'évolution du pilotage sur les cent dernières années, avec des explications simples et instructives.
Nous redécouvrons ainsi l'histoire de l'aviation avec l'évolution du pilotage.
Editions Cépaduès

● Bernard Pourchet

Chronique aéronautique

Vous remarquerez dans cette chronique événementielle que plusieurs retraités ou actifs Air France sont impliqués et félicités pour des activités contribuant à la préservation du patrimoine aéronautique.

Grand Prix du Patrimoine de l'Aéro Club de France attribué au Musée d'Angers

Pour la deuxième année **Catherine Maunoury** (championne du monde de voltige aérienne mais aussi **ex chef de cabine AF**, directrice du Musée de l'Air), nouvelle présidente de l'Aéro Club de France, vient de remettre le grand prix de l'AECF destiné à récompenser et encourager la conservation et remise en état d'appareils historiques.

Le grand prix a été remis au Musée de l'Air d'Angers/Espace Air Passion pour la remise en état de vol du deuxième **prototype du Moynet 360 Jupiter,** témoignant de l'activité innovante de l'industrie aéronautique française des années soixante.

Conçu par André Moynet, pilote du Normandie Niémen, pilote d'essai Sud Aviation lors 1er vol Caravelle puis industriel. Cet appareil était destiné à l'aviation d'affaire, pouvant transporter 7 personnes, bimoteur tractif propulsif (push-pull). Malgré ses performances, il fut concurrencé par l'arrivée des avions d'affaire à réaction. Ce prototype abandonné fut repris par le Musée d'Angers qui entreprit dès 2007 sa reconstruction, remise en état de vol. Grâce au travail, pendant 10 ans, d'une équipe de bénévoles compétents et tenaces sous l'impulsion de **Christian Ravel (fondateur du Musée d'Angers en 1981, ex CDB UTA/AF), la** restauration est en courte finale. Les vols de certifications auront lieu d'ici peu, 54 ans après le premier vol initial de 1963.





© photo Musée Angers)

Avion Moynet remis en état de vol par le Muséee Angers

En complément à ce Grand Prix, des récompenses ont été remises pour la restauration des appareils suivants :

- **Fouga Magister** du Musée Aéronautique de Bretagne présidé par **Hugues Duval Pilote de ligne AF**. (En 2015, il a réussi la 1re traversée de la Manche en avion électrique). Fouga mis en service en 1965 ;
- **Caudron Luciole** de l'Association Préservation du Patrimoine de Lessay (Manche), biplan en tandem école et tourisme, 1er vol en 1933.
- **Chance Vought Corsair** de l'Association Les Casques de Cuir, collection Salis (mis en service 1951).
- **Stampe SV-4C n°536** datant de 1946, reconstruit par le Cercle des Machines Volantes de Compiègne. Association créée par **Frédérick Collinot, technicien Air France AFI et son frère.** Ils avaient obtenus le grand prix 2016 pour la reconstruction du Morane Saulnier MS-181 en état de vol (voir PRÉSENCE 186).



Caudron Luciole restauré par Association Préservation du Patrimoine de Lessay (Manche)

Expositions Manifestations, fêtes aériennes



- Ver-sur-Mer (14114), **exposition « *Des avions et des hommes* »** consacrée au 90e anniversaire de la première liaison aéropostale USA France de l'America, le 29 juin 1927. Expo du 13 au 30 juillet.

Jean-Pierre Dupont et son épouse, retraités AF sont à l'initiative de ce musée dédié à l'America et au débarquement américain sur la plage Gold Beach (voir PRÉSENCE 181). Un livre illustré écrit par JP Dupont doit paraître, nous vous tiendrons informé.

www.goldbeachmusee.fr

Et vidéo reportage sur vol de l'America :

https://www.youtube.com/watch?v=Vhm09kLwqTk&sns=em

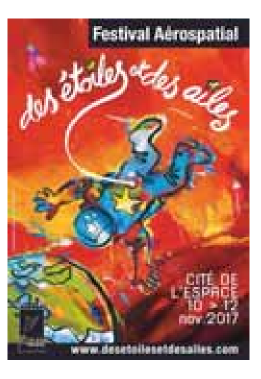


- **Aéropuces, 2 et 22 octobre, Musée Air et Espace du Bourget**

Pour la 11e édition, brocante aéronautique devenue la plus important et appréciée des passionnés à la recherche de livres, maquettes, objets… Exceptionnellement les réserves du Musée de l'Air de Dugny seront ouvertes au public.

- **Festival Aérospatial des Étoiles et des Ailes,** 9 au 12 novembre 2017 (Aéroscopia Blagnac et Cité de l'Espace, Toulouse.

www.festivaldesetoilesetdesailes.com



Festival, dont la réputation est reconnue par la qualité de ses conférences, ses rencontres et animations, son salon littéraire regroupant les auteurs de livres et bd, sa nuit du cinéma. Catherine Gay, présidente de l'association des Étoiles et des Ailes qu'elle a créée, il y a 7 ans, a la volonté de diffuser et faire partager une culture artistique et scientifique en lien avec l'aéronautique et le spatial.

Bernard Pourchet

Réglementation Transavia

Nous vous conseillons de lire attentivement les conditions réglementaires concernant les voyages sur Transavia France, qui diffèrent des conditions applicables sur les vols Air France.

Ce chapitre vous présente les spécificités liées aux voyages sur Transavia France en matière :

- **de réservation et d'achat,**
- **de modification,**
- **d'annulation,**
- **de remboursement.**

Spécificités Transavia

Transavia France est une compagnie « Ticketless » :

- **Vous n'avez pas de numero de billet** (uniquement une référence de réservation ou de listage lors de l'achat).
- **La réservation et le paiement sont simultanés.**
- **L'émission en aller simple** est fortement recommandée car facilite l'après-vente sur MyIDTravel.
- **Le split** de dossier de réservation ou de listage n'est pas possible.
- **La modification de type de billet n'est pas possible.**
- **La modification de nom des passagers et/ou du nombre de passagers n'est pas possible.**

La référence de réservation est à utiliser pour toute opération d'après-vente (modification, report de listage, annulation, remboursement) et est inscrite sur la confirmation de réservation ou de listage que vous recevez par email (en format PDF).

La réservation/émission est autorisée jusqu'à l'heure limite d'enregistrement le jour du départ : depuis cette page par le lien « *Accéder à MyIDTravel* » dans la rubrique « *Voyager sur Transavia* » par le bouton MYIDTravel depuis la page d'accueil GPNet.

Vous voyagez en R2

Toutes les transactions liées aux voyages en R2 se font directement sur MyIDTravel depuis la homepage GPNet.
Les conditions réglementaires s'appliquant au statut R2 sont disponibles sur MyIDTravel, dans l'onglet « *liste des accords* »

Vous voyagez en R1

Bénéficiaires

Les bénéficiaires soumis à **quotas** sont identiques à ceux pour lesquels vous avez des droits pour voyager sur Air France et Hop !
Important : les partenaires de voyage doivent obligatoirement voyager avec l'ouvrant droit et doivent être en possession du même type de billet.

Passagers à particularités

Ils ne sont admis que s'ils sont réservés :

- Enfant non accompagné (UM)
- Passager à mobilité réduite

La réservation/émission des passagers à particularités doit intervenir **au plus tard 72 heures avant le départ,** en contactant le call center Transavia : **au 0892 058 888 - 7/7jours de 8h à 22h**
(0,34 €/min depuis un poste fixe).

Attention, le nombre de pax à particularités à bord étant soumis à quota, il se peut que votre demande ne puisse aboutir.

- Si vous voyagez avec un bébé, vous ne pouvez pas réserver de siège bébé. L'enfant voyage sur vos genoux.

Consultez les disponibilités

Comme pour toute autre compagnie sur MyIDTravel, les remplissages sont donnés sous forme de symboles (Smileys) à titre indicatif.

Pour les voyages en R2, un smiley vert, jaune ou rouge indique les possibilités d'embarquement.

Pour les voyages en R1, la couleur des smiley est à ignorer (problème MyIDTravel en investigation). Seule la demande de réservation après avoir sélectionné un vol (et l'affichage du tarif) peut donner une indication fiable en terme de disponibilité de sièges. **Lorsqu'il n'y a plus de siège disponible** à la vente, MyIDTravel peut indiquer les **messages suivants :**

- *Désolé, le vol n'est plus proposé par la compagnie. Veuillez choisir un autre vol.*
- *Aucun vol disponible.*
- *Le compartiment sélectionné n'est pas disponible pour le vol sélectionné.*

Préparez votre voyage

Options payantes
Avant H-30, vous pouvez acheter un choix de siège ou un supplément de bagages directement sur **mytransavia.com** (à partir du site Transavia). Les options payantes ne sont pas remboursables.

Enregistrement en ligne ou à l'aéroport
Enregistrement en ligne
Il est possible de **s'enregistrer en ligne en R1** à partir du site Transavia :

- **de H-30 à H-4** avant l'heure de départ du vol,
- uniquement sur les **vols direct.**

Vous recevez alors votre carte d'embarquement par mail (format PDF).

Enregistrement à l'aéroport

L'enregistrement aux BLS est également possible.
Le partenaire de voyage doit obligatoirement s'enregistrer et voyager avec l'ouvrant droit. Les documents justificatifs à présenter sont :

- **La confirmation reçue par mail (doc. PDF)**
- **La carte professionnelle** en cours de validité pour le salarié
- **Un justificatif** d'identité en cours de validité pour les autres bénéficiaires

Modification et remboursement

Toutes les modifications se font sur MyIDTravel exclusivement (munis de vos nom et n° de réservation).
Vos demandes ne seront pas traitées par le Call Center Transavia.

- **Modification de date ou heure :**

Il n'est pas possible de vous présenter en GO SHOW sur les vols Transavia (sur un autre vol/date que celui pour lequel vous avez une **réservation**). Vous devez effectuer

une modification avant votre départ : La modification de date ou heure est possible jusqu'à J-6.

Une nouvelle confirmation de réservation par mail est envoyée à chaque revalidation de réservation
Attention néanmoins, il ne sera pas possible d'effectuer de modification en cas de différence tarifaire au moment de la revalidation de la réservation.

- **La modification du nombre de passagers n'est pas possible :**

En cas de nécessité et jusqu'à J-6 seulement, vous devrez faire une nouvelle réservation avec les nouveaux passagers et procéder ensuite à l'annulation / remboursement du dossier d'origine.

- **Le remboursement :**

Le remboursement total des réservations est possible si l'annulation du voyage est faite jusqu'à J-6 avant le départ.
De J-5 à J inclus (jusqu'à l'HLE), seul le remboursement des taxes est possible et doit être demandé à **myidtravel@fr.transavia.com**.
Au delà de J-6 avant le départ, aucun remboursement intégral n'est effectué, même sur présentation d'un certificat médical ou autre justificatif.

L'annulation/remboursement du **dossier** de réservation annule tous les passagers du dossier.

Marche à suivre :
- Se connecter à GPNet puis à MyIDTravel
- Choisir l'onglet « *Recherche Dossier* »
- Indiquer votre « *référence de dossier (PNR)* » ou « *PNR Retrieval* » - sur la page qui s'affiche, choisir l'option souhaitée.

Franchise bagages, animaux et service à bord

Franchise bagages
La franchise bagage pour un adulte ou un enfant est de :
- 1 bagage cabine répondant aux contraintes suivantes est accepté par passager (dimension : 55 cm x 35 cm x 25 cm et 10 kg maximum)
- 20 kg/pers. (et dans la limite de 5 bagages/pers.).

La franchise bagage pour un bébé est de :
- 10 kg (le poids d'une poussette est inclus dans la franchise).

Au-delà, une taxation au kilo supplémentaire sera appliquée.
Il est possible d'acheter une franchise supplémentaire sur **mytransavia.com** (depuis le site Transavia).

Bagages spéciaux et animaux
Renseignez-vous auprès de Transavia au plus tard 72 heures avant le départ au :
0892 058 888* 7/7 jrs de 8h à 22h
*(*0,34 €/min depuis un poste fixe).*

Attention, concernant le transport d'animaux en cabine ou en soute, leur nombre étant soumis à **quotas,** il se peut que votre demande ne puisse pas aboutir.

Le transport des articles suivants est soumis à une taxation supplémentaire particulière : sac de golf, équipement de pêche, équipement de ski, planche à voile, de surf, vélo, etc.

Service à bord
Toutes les prestations servies à bord sont payantes.

Comportement et irrégularités

Les incidents de comportement ou d'irrégularités seront traités par la Direction des Voyages du Personnel et de l'Interline d'Air France qui prendra les mesures adaptées.
Transavia se réserve également le droit de poursuivre les bénéficiaires si nécessaire.

Source GPnet

Remboursement d'une réservation (R1) sur TRANSAVIA

Timing	Date achat------>J-6 inclus Achat J-5	J-5-------------------> J HLE De j-5 à J HLE	J post HLE------------------> A partir de J post HLE
Niveau de remboursement	Remboursement total	Remboursement des taxes	Remboursement des taxes
Procédure	Annulation et demande de remboursement sur MyIDTravel	Annulation sur MyIDTRavel et demande de remboursement par mail à myldtravel@fr.transavia.com	Demande de remboursement par mail à myldtravel@fr.transavia.com
Accusé de réception	Mail MyIDTravel	Mail MyIDTravel	-
Délai	Délai de traitement inter-bancaire	15 à 20 jours + délai de traitement inter-bancaire	15 à 20 jours + délai de traitement inter- bancaire

Journées régionales et départementales

Amis lecteurs, participez à la vie de l'ARAF dans les délégations régionales et départementales, et contribuez à enrichir votre journal en nous envoyant des articles, des témoignages et des propositions de thèmes que vous aimeriez voir traiter.

Modifications sur le calendrier des journées régionales 2017

La journée **Marseille Provence**, prévue le 14 mars, a été reportée au **9 novembre 2017**.
La journée **Martinique** a été fixée au **14 novembre**.
La région **Est** n'aura exceptionnellement pas de journée programmée cette année.

AUVERGNE

Journée régionale
4 avril 2017


L'Auvergne à l'hôtel St Mart

Nous étions réunis cette année à Chamalières, fief célèbre proche de Clermont-Ferrand, pour notre rencontre annuelle. Malgré le petit nombre de participants, cette journée fut très agréable.

Dans le cadre de l'hôtel St Mart s'est tenue tout d'abord notre réunion d'information, dans une salle qui nous avait été réservée, où comme d'habitude, Harry et Christiane nous ont fait partager les dernières nouvelles d'Air France et de la mutuelle.

Nous avions cherché avec Harry la possibilité de motiver un peu plus les Auvergnats : petit nombre certes, mais les fidèles étaient là au rendez-vous.
Il doit faire bon vivre en Auvergne, car la moyenne d'âge des retraités est de 74 ans, il s'en suit forcément des problèmes dus à ce 3e âge… ceci explique cela.


JD Île-et-Vilaine Réunion bretonne à Bréal-sous-Montfort

Les échanges se sont poursuivis à table avec un repas délicieux, un accueil charmant de notre hôtesse et un service des plus attentionnés, ce qui a contribué à la satisfaction de tous les participants.
Rendez-vous en 2018

Claude Didier
Déléguée régionale Auvergne
cl.didier@wanadoo.fr

BRETAGNE

ÎLE-ET-VILAINE

Journée départementale
5 mai 2017

C'est par une belle journée de printemps, comme nous en connaissons souvent en Bretagne, que nous nous sommes retrouvés à 25 participants (15 adhérents Île-et-Vilaine avec conjoints) au restaurant « *La Closerie des Hortensias* » à Bréal-sous-Monfort, restaurant fort agréable dans un beau cadre de verdure.

L'ambiance a été immédiatement très chaleureuse dans le plaisir des retrouvailles et des nombreuses discussions sur la foule des souvenirs et sur tous les sujets d'actualité du moment.

Plusieurs adhérents du département n'ont pas pu malheureusement se joindre à notre réunion en raison soit de leur âge, soit de problèmes de santé ou de calendrier, celui-ci toujours chargé chez les retraités en tant que bénévoles dans diverses associations ou pris par la famille et les voyages.

Ces petites réunions, souvent autour d'un repas, permettent à beaucoup de retrouver d'anciens collègues, sinon des personnes ayant travaillé dans les mêmes services.

Notre prochain rendez-vous sera la journée régionale de l'ARAF Bretagne, qui se tiendra dans le beau cadre du centre de vacances du CCE d'Air France à Saint Malo-Paramé, le 26 septembre, à l'issue de laquelle différentes visites ou activités seront proposées.

George Dennebouy
Délégué départemental
Araf.35000@gmail.com

CENTRE

Journée régionale
11 avril 2017
Cette année, nous avions choisi le charmant village de Champignelles dans l'Yonne, en limite du Loiret.


Au relais Poyaudin

En 2015, nous y avions déjà tenu notre assemblée régionale, au restaurant le Relais Poyaudin bien connu dans la région.
Nous étions 35, chiffre tout à fait honorable compte tenu du nombre d'adhérents dans notre région et de l'éloignement des départements de la Creuse et de l'Indre.

Notre président Harry Marne et Christiane Taranoff, chargée des questions PN, ont animé cette réunion, autour d'un café d'accueil et quelques viennoiseries.
En préambule, j'ai apporté des précisions concernant les remaniements de notre équipe du début de l'année. J'ai également rappelé que notre rencontre interdépartementale était maintenue le premier jeudi d'octobre, soit cette année le 5 octobre ; nous recherchons actuellement un lieu original et convivial proche des départements 36, 23 et 18. Bien sûr, vous en serez informés en temps utile.

Christiane et Harry, à tour de rôle, nous ont parlé de l'ARAF, de l'évolution des retraites, de la mutuelle et des dernières nouveautés à Air France, en particulier du projet de création de la future compagnie Boost qui ne semble pas recueillir l'unanimité auprès du personnel navigant commercial ; en effet les PNC Boost seront recrutés séparément avec des salaires inférieurs de 40 % aux PNC AF, le PNT demeurant Air France. Pour certains d'entre vous qui en billet R, utilisaient pour rejoindre les aéroports parisiens les bus Air France devenus Bus Direct, il semblerait que cette prestation devienne payante.

Après un déjeuner délicieux au Relais Poyaudin, qui a cette fois encore recueilli l'unanimité, vint le temps de nous séparer.

Pour nos prochaines rencontres, vos suggestions sont les bienvenues.
À bientôt.

Gérard Gabas
Délégué Régional Centre
Gerard.gabas@aol.fr

CHARENTE-POITOU-LIMOUSIN

VENDÉE ET DEUX-SÈVRES

Journée interdépartementale
29 mars 2017

Le nouveau délégué régional Charente-Poitou-Limousin, Michel Saint-Félix, nous a accueillis en personne dans le cadre magnifique du complexe hôtelier-thalasso *Côte-ouest* aux Sables d'Olonne, pour notre 13e réunion interdépartementale de la Vendée et des Deux-Sèvres. La dynamique des lieux, l'accueil en salle par Madame Frédérique Saint-Félix et moi-même autour d'un café et jus de fruits et chacun s'est retrouvé face à l'écran pour une présentation PowerPoint d'un bleu Caraïbes aussi délicat que l'azur extérieur du jour.
Michel Saint-Félix a chaleureusement remercié les 59 personnes dont 30 adhérents présents (24 de Vendée, 1 des Deux Sèvres et 5 de Charente Maritime) montrant leur attachement à notre association, lien des plus efficaces pour rester en contact avec la compagnie et tous ceux qui l'ont aimée.
Notre nouveau DR a présenté les nouveaux venus, attirant notre attention sur le doyen de notre assemblée, Robert Proust qui a 90 ans et demi et lui-même, le benjamin de 55 ans.


Déjeuner aux sables d'Olonne

Puis ce fut la présentation de l'équipe CHPL : Michel Saint-Félix DR, Philippe Groult DR-Adjoint, Jean-Yves Gaudry DD Vendée et Deux-Sèvres, Marie-Claude Ramirez DD-Adjointe Vendée et Jacques Lemaire DD Charente Maritime. La région compte 283 adhérents dont 139 Charentais autour de La Rochelle et 100 le long du littoral vendéen, de la Tranche s/mer à St-Jean-de-Monts.
Après la minute de silence en mémoire de nos 3 adhérents disparus, dont Marcel Mangin, ancien délégué départemental de la Vendée pendant plus de 10 ans, notre DR a rappelé que le 20 septembre dernier au Casino de La Rochelle, 3 générations de DR étaient présentes, remerciant par là-même Michel Naulleau, présent dans la salle, à qui il a succédé.

Après une présentation en quelques chiffres et tableaux de notre région et rappel du Plan d'action, notre DR a insisté sur la priorité numéro 1 : garder le contact (base de données adhérents à jour et site de l'Araf : www.araf.info).



Intervention de l'équipe Charente-Poitou-Limousin

Ont suivi les résultats de la compagnie, la mise en ligne du nouveau Boeing 787, la concurrence des compagnies régulières et low-cost : le tout agrémenté d'images magnifiques ; flotte, programme et réseau, concurrence des aéroports entre eux (Amsterdam-Schiphol talonne Paris-CDG en 2016) et fin de diaporama : Air Caraïbes défie Air France avec son nouvel Airbus A350.

Avant les questions-réponses vinrent les dernières informations : les pensions CRPN sont revalorisées au 1er janvier 2017 de +0,551 %. AGIRC et ARRCO sont moins déficitaires en 2016 : l'affiliation de la MNPAF à l'UMG MACIF aura lieu en avril/mai et sera abordée dans le prochain numéro de **PRÉSENCE** ; un nouveau portail MY ID TRAVEL a été mis en ligne.

L'apéritif servi sur la terrasse, face à la mer, a précédé le repas exquis servi dans un coin particulier au décor « *transat années 50* » ; les baies s'ouvrant sur le lac du Tanchet transformé en piscine débordante sur la mer incitaient à la rêverie mais l'intervention de Jean-Paul Dubreuil, président du groupe Air Caraïbes, l'homme de l'art aérien, nous étonna encore :

« *Des débuts modestes et l'aboutissement d'un long voyage* », comme l'a rappelé Jean-Paul Dubreuil, le PDG du groupe. « *Quand j'ai lancé ma première compagnie, en 1974, nous étions un pilote, un mécanicien et une secrétaire, avec un seul monomoteur. Aujourd'hui, nous sommes près de mille collaborateurs, avec 7 long-courriers, quelque 400 millions d'euros de chiffre d'affaires et surtout, des résultats toujours positifs* », s'est-il plu à souligner. L'aventure continue en 2017, pour le groupe Dubreuil, avec la montée en puissance de French Blue, dont le premier grand rendez-vous sera l'inauguration de la desserte de l'île de La Réunion, le 18 juin prochain.

Sur la route du retour, bleue Caraïbes, je me disais qu'il était temps que je reprenne un GP pour retourner là-bas !

Jean Yves Gaudry
Délégué Départemental
Vendée/Deux Sèvres
Jy.gaudry@orange.fr

NICE CÔTE D'AZUR

Journée régionale

28 mars 2017

Encore une fois, nous avons eu une magnifique journée ensoleillée pour notre assemblée annuelle.

106 participants y ont assisté, 92 ont poursuivi la rencontre en partageant le repas.

Nous avons accueilli avec plaisir de nouveaux adhérents, pour certains ce furent des retrouvailles.

La séance a débuté par la présentation du rapport moral de l'année écoulée.
Jean Wierviorka, notre nouveau coordonateur des régions, a fait un état des lieux des régions.

L'ARAF Nice est la première délégation en province avec 598 adhérents.
Christiane Taranoff a enchaîné sur la CRPN, les différentes actions en cours, le projet de développement de la nouvelle compagnie et les modalités qui vont être mises en place pour les navigants.



Alain Beas félicite l'heureux gagnant de la tombola

Chantal Marie Rose, représentant la délégation régionale AF-KLM et l'escale, nous a éclairés sur la situation du groupe et ses résultats.

Le PDV en cours, qui s'est achevé le 31 mars, a validé le départ de 54 membres du personnel au lieu des 41 prévus à l'origine. Nous souhaitons bonne continuation à nos collègues qui sont partis.

Nous avons accueilli de nouveaux adhérents lors de ces départs et espérons en voir beaucoup d'autres nous rejoindre.

Le président Harry Marne, avant de clôturer la séance, nous a informés de la situation de la MNPAF et de l'ARAF avant de répondre aux nombreuses questions des participants.

Lors de cette réunion, nous avons pu faire connaître nos deux écrivains : Ariane Michel, que certains d'entre vous ont croisé dans leur parcours professionnel, ainsi que Jean Maltèse, époux d'Irène, adhérente.



Une assemblée niçoise attentive, aux Palmiers

Nous leur avions réservé une table de présentation pendant le cocktail, ce qui a permis de nombreux échanges.
Comme à l'habitude, l'apéritif et le repas ont été très appréciés.

Lors de notre « *fameuse* » tombola, le 1er lot, un séjour à SEO a récompensé notre ancien Délégué du Var Est. Nous lui souhaitons un bon séjour.

Rendez-vous l'année prochaine pour ce moment chaleureux qui nous rassemble.

Alain Beas et l'équipe de Nice
Délégué régional
alain.beas@free.fr

RHÔNE ALPES

Journée régionale
15 mai 2017

Pour la deuxième année consécutive, le beau temps nous a accompagnés lors de notre rencontre régionale. Nous avions choisi de nous retrouver à l'hôtel Ibis Lyon nord de Dardilly, car c'est un joli cadre verdoyant et accessible par bus depuis Lyon.

Malheureusement, un très grand nombre de nos adhérents n'a pas répondu à notre appel, et d'autres étant retenus, soit par des problèmes de santé, soit déjà engagés, n'ont pu nous rejoindre. En conséquence nous n'étions que 35 personnes présentes.

Cependant la bonne humeur des participants et leur joie de se retrouver nous a fait oublier cette faible participation.

Jean-Pierre Baudoin, délégué départemental de Savoie, mon fidèle et efficace assistant, et moi-même, avons ouvert la réunion du matin, en présence de notre président Harry Marne, de Christiane Taranoff responsable des questions PN et de Jean Wieviorka, coordonateur des régions.

Nous avons, en tout premier lieu fait appel à candidature, puisqu'actuellement avec Jean-Pierre, Elizabeth Wolf, déléguée départementale de l'Isère, et moi-même, nous ne sommes plus que trois à assurer le fonctionnement de notre région. Grand bien nous en a pris puisqu'à la fin de la journée nous avions deux candidats pour le département du Rhône : Anne Yvonne Le Buf et Marc Bovet-Morinon.

Nous avons ensuite respecté une minute de silence en souvenir de trois adhérents qui nous ont quittés.

Jean Wieviorka nous a donné des informations concernant la vie de l'ARAF et de ses régions. La situation financière de l'ARAF est saine et ceci grâce aux cotisations de ses membres. La masse salariale d'Air France a baissé puisque l'on compte 8000 départs, pour la plupart en PDV. Ceci amène les bénévoles de l'ARAF à faire connaître notre association lors de journées Portes ouvertes ou lors des stages de préparation retraite.
Également avec l'aide de la CRPN, une lettre a été adressée aux PNT et PNC déjà partis.
Un rapprochement avec l'Amicale Air France est en cours.

Christiane Taranoff a rappelé aux adhérents l'importance de prévenir l'ARAF lors de changements de coordonnées.

Elle a ensuite fait un point sur Air France, les nouvelles dessertes et les accords commerciaux signés, le projet AF « *trust together* » et celui de la nouvelle compagnie Boost, les restructurations sur le court et le moyen-courrier, la mise en ligne du Boeing 787 Dreamliner, les 20 ans de la Navette cette année et enfin Transavia, notre filiale low-cost, désignée première compagnie européenne en 2016.

Pour terminer cette réunion qui fut dense, notre président Harry Marne a évoqué la MNPAF, citant les 3 000 salariés de HOP ! qui l'ont rejointe. La MNPAF compte 165 000 adhérents et doit s'adosser à une plus grosse mutuelle, ce sera la MACIF. Il n'y a pas eu d'augmentation de tarif en 2016-2017.

Il a rappelé le circuit Santéclair qui permet d'éviter des avances de frais médicaux et d'obtenir des tarifs préférentiels sur l'optique, les prothèses dentaires et auditives. Le site Ameli permet de vérifier si le praticien sélectionné est conventionné et a signé l'OPTAM (ex CAS), ce qui déterminera le remboursement par la mutuelle des dépassements d'honoraires.

Enfin il a rappelé le rôle de la FNAR (fédération nationale des retraités) qui fait entendre la voix des retraités auprès des députés et sénateurs et dans le secteur de la santé.

Nous avons ensuite dégusté un très bon repas, dans une ambiance de convivialité et de gaieté des plus agréables.

Nous nous sommes séparés en nous promettant de nous retrouver prochainement, sans doute pour une journée départementale, puisque nous avons maintenant deux délégués dans le Rhône et que les idées de sortie ne manquent pas dans notre beau département.

Martine Mirotchnik
Déléguée régionale adjointe
myrtillemd@yahoo.fr

Rencontre à l'Ibis de Lyon nord

ÎLE-DE-FRANCE OUEST

Journée régionale

30 mars 2017



Au Cap Seguin, en bord de Seine

La journée régionale s'est déroulée à Boulogne, au Cap Seguin, un restaurant gastronomique en bord de Seine. La journée fut ensoleillée.



Découverte de talents musicaux en Île-de-France ouest

Innovation cette année pour Île-de-France ouest : pas de visite de château mais nous avons offert à nos amis adhérents, après le repas, un spectacle musical « *made in IDFO* », piano, accordéon et chant. Merci à Henri Millot qui a pu enregistrer cette grande première.

Comme à l'accoutumée, les infos concernant AF, l'Araf, la mutuelle, la CRPN, nous ont été communiquées par le président Harry Marne, Jean Wieviorka, Christiane Taranoff et Alain Bardi. Étienne Couteaux a pu nous donner les dernières nouvelles émanant de l'IGRS-CRAF.

Forte baisse de la participation cette année, 75 participants au lieu de la centaine habituelle.

Nous avons eu une pensée particulière pour nos amis, qui pour des raisons d'âge ou de santé n'ont pu nous rejoindre. Mais nous sommes désolés de constater que les nouveaux Arafiens ne participent pas à ces réunions. Voilà notre challenge, travailler pour les convaincre de nous rejoindre.

À l'année prochaine dans un nouveau lieu. Nous vous espérons nombreux.

Catherine Mignon
Déléguée régionale
Île-de-France Ouest
cathmignon@live.fr

ÎLE-DE-FRANCE SUD

Journée régionale

21 mars 2017

Notre 37e journée régionale s'est déroulée à Massy, aux salons Astoria « *Le Suprême Traiteur* » pour la 10e année consécutive.

Ce restaurant répond tout à fait à nos besoins et nous prépare toujours un excellent repas, apprécié par tous nos adhérents. Il offre une capacité d'accueil de 250 personnes.

Nous y avons passé une très agréable journée avec 129 convives et nous avons eu cette année encore le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.

Nous avons à cœur selon vos désidératas d'organiser les tables en fonction des affinités et lieux de résidence, afin qu'un intérêt commun vous permette de passer une agréable journée. La tombola a désigné 3 gagnants, de 2 corbeilles de fleur et d'une sélection de vins.

Une minute de silence a été observée, avant le début de la réunion, pour nos amis ou collègues qui nous ont quittés.

Harry Marne, notre président, accompagné de Jean Wieviorka et Étienne Couteaux nous ont donné les dernières informations sur AF, l'ARAF, les régions, les retraites et la mutuelle.

IDFS en quelques chiffres :

1783 adhérents dont 233 nés avant 1927, soit 185 personnes de 90 à 94 ans, 44 de 95 à 99 ans et 4 centenaires. Nous souhaitons longue vie à nos aînés.

Actuellement, nous possédons 751 adresses mail pour 1 783 adhérents, soit 42 % : nous comptons sur vous pour améliorer ce pourcentage, qui facilite notre travail et la communication entre nous, et réduit le coût postal pour l'envoi des convocations. N'hésitez pas à communiquer votre adresse mail en envoyant vos coordonnées à domboe@free.fr ou g.saudereau@sfr.fr.

Nous avons eu une pensée particulière pour nos adhérents qui, pour des raisons d'âge ou de santé étaient retenus à leur domicile ou en milieu hospitalier.

Pour les personnes âgées, malades, seules, isolées qui souhaitent être contactées par nos relais solidarité, nous sommes à votre disposition pour vous fournir leurs contacts. Appelez nous au 01 69 45 34 65 ou 01 69 90 31 42.

Trois nouveaux relais solidarité se sont portés volontaires pour remplacer M. Besnard et Usciati et moi-même. Il s'agit de Patrick Bautier pour Savigny, Grigny, Ris-Orangis et Viry-Châtillon ; Jean-Marc Bernard pour Bures, Gif, Villebon-sur-Yvette, Gometz-la-ville, Igny, Massy, Orsay, Palaiseau, Bièvres, Les Ullis, Vauhallon, Verrières-le-buisson et Villejust ; Françoise Gauthier pour Choisy le Roi, Brunoy, Epinay et Quincy-sous-Sénart, Boussy St Antoine et Juvisy-sur-Orge. Merci à eux.

Concernant les voyages, veuillez contacter Madame Saudereau au 01 69 90 31 42.

À l'année prochaine, au plaisir de vous retrouver

Dominique Boesch
Déléguée régionale IDFS
domboe@free.fr
Ginette Saudereau
Déléguée régionale adjointe
g.saudereau@sfr.fr



Ile-de-France sud aux salons Astoria

VG-KLM CÉLÈBRE SES 60 ANS

VG-KLM (Vereniging Gepensioneerden KLM) ou (Association des Retraités de KLM) a été créée en 1957 par un petit groupe d'amis. Aujourd'hui VG-KLM compte 3600 adhérents.

Ses objectifs principaux sont :
- défense des intérêts des retraités
- soutien social
- fourniture d'informations
- activités et loisirs.

VG-KLM communique avec ses adhérents grâce à 4 outils :
Le site : www.vg-klm.nl que nous vous invitons à consulter
Un magazine édité tous les deux mois : Vrije Vogels, ce qui veut dire Libres Oiseaux
Une lettre bimensuelle
Facebook.

VG-KLM est en train de s'inspirer de l'ARAF en créant quelques régions. Les retraités de VG-KLM sont très







heureux que les deux compagnies Air France et KLM aient pu se regrouper pour former Air France-KLM car : Together we are Stronger !!!
Ensemble nous sommes plus forts !!!

VG-KLM a deux représentants au niveau de la caisse de retraite et est également membre associé du KNVG, une organisation à comparer avec la FNAR.

Aris Zwart
Administrateur VG-KLM et ARAF

ACVG
Assemblée générale

Le samedi 25 mars se sont réunis une vingtaine d'adhérents, membres de la section ACVG de l'ARAF, à l'École militaire de Paris (7ème), haut lieu de notre histoire nationale, ancrée dans la formation des officiers-généraux de nos trois armées.
Après la réunion d'informations dans l'amphithéâtre « Moore » pour définir nos actions à venir et l'hommage rendu aux collègues disparus, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas convivial à l'espace « Alexandrine » du Cercle de la Rotonde.

Lors de la cérémonie du 5 mai à Air France, le général Tafani a remis la Légion d'honneur à notre ami et camarade de section René Lallonder.

Jean Georges
Président ACVG



René Lallonder a reçu la Légion d'honneur des mains du général Tafani

Décès



Personnel au sol retraité

M. Pierre Aelterman, agent administratif encadrement, DMGL, le 11 octobre 2016
M. Robert Angouillant, tourneur, DMLX, le 25 mai 2017
M. André Baida, inspecteur, DFBJ, le 25 février 2017
Mme Simone Barres, agent administratif, DKTZ, le 27 mai 2017
M. José Barrillet, mécanicien metteur au point , DKOKS, le 8 avril 2017
M. Alexandre Bonpapa, agent administratif, DMVH, le 16 mars 2017
M. Jacques Bouvier, inspecteur en chef, AMEPZ, le 19 avril 2017
M. Jean-Marie Ceccaldi, ingénieur en chef hors cadre, DMMH, le 5 mai 2017
Mme Michèle Chanut, inspecteur principal, le 8 mai 2017
M. Michel Charles, Air Comores, Moroni, le 18 avril 2017
M. Edmond Demeure, agent des services commerciaux qualifié, DKKM, le 28 avril 2017
M. Claude Drabos, électronicien-mécanicien, DGIA, le 24 avril 2017
M. Gérard Escaich, cadre, CDG siège, le 14 avril 2017
M. Roger Fabry, inspecteur, CCEYL, le 15 avril 2017
M. François Flores, ingénieur en chef, DPMD, le 24 mai 2017
M. Henri Fuseau, agent de maîtrise pâtissier, DKHE, le 30 avril 2017
M. Serge Gesuelli, contrôleur principal, DMJV, le 3 avril 2017
M. Laurent Isnard, technicien en escale, RAM, le 26 avril 2017
M. Daniel Larrouy, metteur au point révision mécanicien, DMTX, le 22 avril 2017
M. Robert Leboue, agent de maîtrise administratif, DOVR, le 15 février 2017
M. Bernard Lerousseau, inspecteur principal, DMLO, le 20 avril 2017
M. Daniel Louet, chef d'équipe, DKHG, le 6 juin 2016
M. Etienne Magnani, instructeur informatique, agent de maîtrise technique, le 16 mars 2017
M. Pierre Mattei, inspecteur, DGTL, le 4 avril 2017
Mme Yvette Meissonnier, standardiste, DGXB, le 30 avril 2017

Vous sachant très sensibles aux joies et aux peines de vos anciens collègues de travail, nous vous demandons de nous faire connaître les événements concernant cette rubrique en complément des informations que nous pouvons recevoir d'autres sources. Il ne nous est pas toujours possible de vérifier la fiabilité des renseignements reçus de différentes sources. Aussi nous comptons sur votre indulgence pour nous pardonner les quelques erreurs ou inexactitudes qui peuvent être relevées dans le carnet.

M. Jean Montels, contremaître, DMJP, le 10 mars 2017
M. André Pariss, metteur au point avion, DMLV, le 21 mai 2017
M. Jean Poupon, agent administratif qualifié, DMJW, le 18 février 2017
M. Etienne Rayvan, inspecteur principal, IGDY, le 19 mars 2017
M. Robert Ricou, inspecteur principal, CAMAIR, le 9 avril 2017
Mme Anne-Marie Saez, inspecteur principal, DGNH, le 23 mars 2017
Mme Madeleine Segard, sténo dactylo expérimentée. DZCH, le 16 avril 2017
M. Jean Steenman, contremaître, DMJE, le 5 mai 2017
Mme Marguerite Switon, agent de maîtrise des services commerciaux, DRPSS, le 24 avril 2017
M. Marc Variot, agent au commissariat, DKTR, le 6 mai 2017
M. Robert Vetois, inspecteur principal, DMLO, le 25 avril 2017

Hommage

Laurent Isnard nous a quittés le 26 avril dernier, à l'âge de 89 ans. Élève à l'école technique de Marignane de 1943 à 1946 puis technicien d'escale et contrôleur à DM.QR, il a été délégué régional de l'ARAF à Nice de 1999 à 2004, merci à lui.



Laurent Isnard lors d'un montage d'un réacteur JT9 en 5e position sur B747-100 lors d'un dépannage de DM.QR à la Réunion



Dans les familles PS

Mme Jacqueline Baudon, veuve de Maurice, le 29 mars 2017
Mme Madeleine Charpentier, veuve de Jacques, le 29 avril 2017
M. Roger Conan, époux de Monique, le 6 mars 2017
Mme Rolande Dupre, épouse de Jean, le 6 mai 2017
M. André Dupre, veuf de Thérèse, le 21 mars 2017
Mme Angèle Garcia, épouse de Jean, le 17 juin 2016
Mme Paulette Havez, veuve de Paul, le 01 février 2017
Mme Marie-Madeleine Jacquemont, veuve de Marcel, le 25 mai 2017
Mme Gisèle Loyer, née Laurentin, le 8 février 2017
M. Jacques Saurat, époux de Jacqueline, le 19 septembre 2016
Mme Andrée Treillet, épouse de Pierre, le 26 avril 2017

Personnel navigant retraité

Mme Marie-Agnès Alliaume, hôtesse, le 5 mai 2017
M. Armand Aubert, chef steward, le 10 mars 2017
M. Marcel Baurens, chef de cabine principal, le 15 mars 2017
M. Jérôme Bedot, chef steward, le 27 août 2016
M. Marc Bonhoure, commandant de bord, UT, le 26 janvier 2017
M. Etienne Marco Botasso, officier mécanicien navigant, B747, le 8 juin 2017
M. René Chapeau, commandant de bord, 747-400, le 24 avril 2017
M. Louis Chapelet, commandant de bord, DOVH, le 9 avril 2017
M. Guy Delaplanche, officier mécanicien navigant, DOVG, le 15 février 2017
M. Jean-Marie Dousset, officier mécanicien navigant, le 25 mars 2017
M. Jean Entringer, commandant de bord, DTTI, le 1er avril 2017
M. Jean louis Franchet, officier mécanicien navigant, le 12 avril 2017
M. Gérard Grassiant, officier mécanicien navigant, PMMV, le 20 mai 2017
M. Roger Houradat, navigateur, le 25 avril 2017
M. Gérard Jondot, commandant de bord, le 14 février 2017
M. Francis Lamarque, chef de cabine principal, le 27 mai 2017
M. Henri Lemonnier, steward, le 16 mars 2017
M. Lucien Lescure, officier pilote de ligne, le 11 avril 2017
M. Jacques Masson, pilote, DONR/VH, le 10 avril 2017
M. Philippe Payen, chef steward, le 3 avril 2017
M. Jean-Claude Simard, commandant de bord, B747, le 8 mars 2017
M. Bernard Stacchetti, officier mécanicien navigant B747, le 29 avril 2017
Mme Christine Talabot, née GALERNE, hôtesse, le 9 mai 2017
M. François Tonnellier, chef de cabine, le 9 mai 2017
M. Claude Vanderspelden, chef de cabine principal, le 3 février 201
M. Jean Vilain, chef de cabine, le 4 mars 2017

Dans les familles PN

Mme Renée Paule Masson, née SONNENFELD, veuve de Georges, le 20 septembre 2016
Mme Marcelle Poulain, veuve de Claude, le 13 mai 2017
Mme Irène Salmon, née TERLET, veuve de Pierre, le 19 février 2017
Mme Vachet, veuve de André, le 24 janvier 2017

PAR AVION

Courrier des lecteurs

Amis lecteurs, cette page est la vôtre. À vos plumes…

70 ans d'Air France

En fêtant le 25 mars dernier mes 90 équinoxes de printemps, je pensais avec la même émotion à mes camarades agents de trafic, bagagistes du Bourget en 47, 48, 49 qu'aux navigants civils ou militaires, mes camarades de la suite jusqu'à ma retraite en mars 87.



Bon, je n'ai pas toujours été très présent, très utile depuis, mais je suis resté fidèle à vous tous depuis 47, surtout à ceux du bas de la hiérarchie dont un fier sourire m'accueillait en me croisant avec mes 4 galons quand nous étions en activité quelque part sur nos lignes ! Mon épouse se joint à moi (elle a été hôtesse en 64, 65, 66) pour souhaiter le meilleur à l'ARAF.

Jacques Henry

Un chat dans le cockpit

Assurant le vol Orly/Casablanca en DC4 à 22h30, j'attendais la navette des Invalides quand une personne âgée m'a demandé de lui rendre un grand service, remettre à son fils directeur des chaussures O'Derby à Casa un panier d'osier avec un chat endormi. Assez ému j'accédais à sa demande et le colis voyagea à mes pieds au poste de radio sous le regard goguenard du mécano devant ce bagage équipage incongru. Le passager clandestin fut confié à la réception de l'hôtel au petit jour pour remise à son destinataire. Sur le vol retour le CDB me fit part de son agréable surprise d'avoir été invité dans un grand restaurant d'Anfa et gratifié d'une paire de chaussures par un couple se confondant en remerciements à propos d'un chat… Qui sait si Saint EX aurait préféré Minet à Messire le renard en cette occasion ?

Henri Reinaud

La passion d'un retraité chélionophyle (PRESENCE 188)

PRESENCE présente ses excuses à Serge Rouberty pour la légende erronée. La tortue photographiée est une tortue géante des Seychelles et non pas une tortue Sulcata.
La tortue géante des Seychelles (Aldabrachelys gigantea ou Dipsochelys elephantina) est originaire de l'atoll d'Aldabra, mais introduite dans beaucoup d'iles avoisinantes, les Seychelles en particulier d'où son nom. Elle peut dépasser 300 kilos. La photo a été prise à Madagascar ; c'est la plus grosse des tortues terrestres.

A propos de tortue



A Barcelone, lors d'une visite de la Basilique de la Sagrada Familia de Gaudi, j'ai découvert une tortue non référencée par Serge Rouberty -cf Présence 188- Elle est présentée comme un animal symbolique sur lequel repose l'univers, elle est le pied des colonnes de la façade de la naissance : à ne pas manquer…

Henri Millot

Petites annonces

Souvenirs de Niamey. Cherche personnes ayant travaillé à l'escale d'Air France à Niamey au Niger entre 1951 et 1959 pour recueillir des souvenirs et des témoignages de cette époque. Mme Galina Barbrel - **galina.barbrel@sfr.fr** - 0609375411

Location à Orly.
Arafienne loue appartement 3 pièces – 60m² – 2 chambres - petit balcon // meublé simplement –cuisine indépendante équipée : frigo – cuisinière – lave linge // WC indépendants // parking sous sol // Situation : proche : « fer à cheval », gare Orly « les saules », RER C, Bus 183. Contact : Luce Leccia 0619321982.

Solutions des divers jeux



	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	A	E	R	O	D	R	O	M	E
2	E	N	O	R	M	I	T	E	S
3	R	A	B	S		V	E	R	T
4	O	M	I		E	A		V	
5	S	O	N	A	T	I	N	E	S
6	T	U	E	R	A	S		I	O
7	A	R	T		G		A	L	C
8	T	E	T	U	E	S		L	I
9	I		E	N	E	R	V	E	E
10	O	P	R	I	S		E	S	T
11	N	T	I	O		A	L		E
12	S	T	E	N	O	S	E	E	S

Solutions du Remue-méninges

1/ Ce sont les peurs : **A/** des grands espaces - **B/** des fruits **C/** de la neige - **D/** de s'habiller - **E/** de la montagne
2/ Pédoncule (M) / Ombelle (F) / Radicule (F) Spore (F) / Follicule (M) / Coriandre (F)
3/ **A/** Hébraïque - **B/** Chasseresse - **C/** Maligne **D/** Salvatrice - **E/** Favorite - **F/** Laïque
4/ Il s'agit de : **A/** Sauce - **B/** méthode - **C/** labyrinthe **D/** ballon - **E/** caisse - **F/** archipel et casse-croûte
5/ **1/** A (en 1455) - **2/** B (en 1457) - **3/** A



Adresses utiles

Toute nouveauté ou modification est précédée du signe « → ».

L'ARAF

– **L'ARAF :** 30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris 01 56 93 17 70
www.araf.info (codes accès adhérents : nom d'utilisateur : **araf,** mot de passe : **raspail**) – courriel : **araf@araf.info**

Air France

– **Siège :** 45, rue de Paris - 95747 Roissy CDG cedex – **www.airfrance.fr** (ou.com)........ 01 41 56 78 00
– **Réservation Air France :** 36 54
– **Vaccinations :** 38, quai de Jemmapes - 75010 Paris – courriel : **anne.carpentier@voyagesante.fr** 01 43 17 22 00
– **Service des cartes AF : DP.CS :** courriel : **mail.csprh.carteaf@airfrance.fr**
DPCS CSPSUD - Bureau des ayants droit - CS30003 - 91550 Paray-Vieille-Poste .... 01 41 75 20 93 – Fax 01 41 75 34 27
– **Mutuelle MNPAF :** **www.mnpaf.fr** – courriel : **servicegestion@mnpaf.fr**
MNPAF, Centre de gestion - 92137 Issy-les-Moulineaux cedex .... 01 46 381 381 – Fax 01 46 384 380
– **Santé Clair :** courriel : **devis@santeclair.fr**
– **Fret info cercueil GP :** courriel : **mail.customerservice.cdg4@airfrance.fr**
– **ASAF - Amicale Sportive Air France :** **www.asafweb.fr** 01 41 56 08 88

Associations

– **Musée Air France :** **www.airfrancemusee.org** – courriel : **airfrance.musee@orange.fr** .... 01 43 17 21 77 – Fax 01 40 62 91 27
Aérogare des Invalides - 2, rue Esnault Pelterie - 75007 Paris
– **Amicale Air France :** **www.amicaleairfrance.fr** – courriel : **contact@amicaleairfrance.fr** .... 01 56 93 76 88 – Fax 01 56 93 76 90
– **Amicale des Anciens de la Postale de nuit :** .... 01 41 75 37 83 – Fax 01 41 75 37 84
– **Amicale UTA :** **www.utaasso.com** – courriel : **amicale.musee.uta@gmail.com** 01 48 64 00 88
– **Anciens Navigants de l'Aviation Civile Nice Côte d'Azur sud est (ANAC) :** **http://associationanac.wordpress.com** 04 93 53 18 56
– **Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Air France et de l'Aéronautique :** 01 56 93 17 73
– **Les Anciens d'Air Inter (ARIT) :** **www.anciensairinter.com** – courriel : **arit.paray@wanadoo.fr** 01 41 75 19 39
– **Association des Hôtesses et Convoyeuses de l'Air (AHCA) :** **www.ahca.fr** – courriel : **martine.reilly@gmail.com** 06 76 73 74 44
– **Amitié des PNC (AHORA) :** **www.vivahora.fr** – courriel : **ahora@wanadoo.fr** .... 01 30 55 44 18 – Fax 01 30 55 14 84
– **Association des anciens du service hôtelier Air France :** courriel : **jacques.riboule@orange.fr** .... 01 41 75 33 12 – 06 64 28 28 77
– **Fédération Internationale des Hôtesses et Convoyeuses de l'Air (FIHCA) :** **francoise.dauzat@orange.fr** 06 73 02 46 86
– **Association des Professionnels de Concorde et du Supersonique (APCOS) :** courriel : **mail.apcos@airfrance.fr** 01 41 75 22 92
– **Aviation sans Frontières :** **www.asf-fr.org** – courriel : **asfparis@asf-fr.org** .... 01 49 75 74 37 – Fax 01 49 75 74 33
– **Association le Groeland :** Le Dôme Bât 8-2-28 CDG 01 41 56 04 15
– **COMINAC** (Cercle des Officiers Mécaniciens et Ingénieurs Navigants de l'Aviation Civile) : 01 41 75 38 55
courriel : **cominac2005@gmail.com** – **www.cominac.org**
– **FNAR** (Fédération Nationale des Associations de Retraités) : .... 01 40 58 15 00 – Fax 01 40 58 15 15
www.fnar.asso.fr – courriel : **fnar.asso@wanadoo.fr**

Facilités de transport

– **GPNet :** **http://gp.airfrance.fr** – Code d'accès : **votre matricule AF** – Mot de passe : **celui que vous avez choisi**
– **Opérations non disponibles sur GPNet :** 09 70 808 810
– **Pour obtenir votre mot de passe GPILS :** demande via GPNet « mot de passe perdu »
– **Saphir* (R1) pour agents à mobilité réduite** : 01 57 02 10 40
*Avant d'appeler, ayez votre carte AF sous les yeux
– **Ayants droits et partenaires de voyage à CDG :** DP.AA 95747 Roissy Charles de Gaulle cedex........ 01 41 56 32 12 (accueil)
courriel : **mail.ayantsdroit@airfrance.fr** .... 01 41 56 47 74 (accueil)
– **Ayants droits et partenaires de voyage à PVP :** courriel : **mail.csprh.carteaf@airfrance.fr** 01 41 75 20 93
Mot de passe bloqué/perdu : **mail.codeemilie@airfrance.fr**

Voyages

– **CCE Tourisme :** **http://cce.airfrance.fr**
– **CCE Service gestionnaire des retraités :** courriel : **grc_retraites@cceaf.fr**
Formulaire de réservation adulte et tarif réduit : **inscriptions.adultes@cceaf.fr**
Code d'accès : votre matricule AF (+01 pour les veufs/veuves) - Mot de passe : celui que vous avez choisi
– **CE Lignes :** **www.celignes.com** – courriel : **webmaster@celignes.com** 01 41 56 42 12

Caisses de retraite

– **IGRS CRAF** (Caisse de Retraite du PS AF) : 62 bis, avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge 01 46 00 40 00
courriel : **mail.craf@airfrance.fr**
– **CRPN** (Caisse de Retraite du Personnel navigant) : 8, rue de l'Hôtel de Ville - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex 01 41 92 25 25
– **CNAV à Paris** (Caisse de retraite d'assurance vieillesse) 39 60
– **CARSAT** (Caisse de retraite régionale) : 39 60
– **HUMANIS (ex Novalis-Taitbout) :** **www.humanis.com**
Pôle retraite : 45954 Orléans cedex 09 .... 0811 91 00 60
Action sociale : 93, rue Marceau - 93100 Montreuil 09 72 72 23 23


La patrouille de France lors du vol inaugural du B787

© DR